PROGRÈS SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MAURITANIE

LE PANORAMA DE GENRE

AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

ONU FEMMES | LES FEMMES COMPTENT

Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

ETUDE RÉALISÉE PAR Mathias Kuepie, CONSULTANT, EN COLLABORATION AVEC L'UNITÉ DE STATISTIQUES DE GENRE DU BUREAU RÉGIONAL

Table des matières

LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES 5

INTRODUCTION 7

1. OBJECTIF 1. METTRE FIN À LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES PARTOUT 11

1.1. Indicateur 1.1.1 : Proportion de la population vivant sous le seuil international de pauvreté 12

1.2. Indicateur 1.4.2 Proportion de la population adulte totale disposant de droits de tenure sécurisés sur la terre 13

2. OBJECTIF 2. METTRE FIN À LA FAIM, ATTEINDRE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AMÉLIORER LA NUTRITION, ET PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DURABLE 17

2.1. Anémie chez toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans 17

2.2. Indicateur 2.2.3 Prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, selon le statut de grossesse 18

3. OBJECTIF 3. ASSUREZ UNE VIE SAINE ET PROMOUVEZ LE BIEN-ÊTRE POUR TOUS, À TOUT ÂGE 22

3.1. Indicateur 3.1.1 Ratio de mortalité maternelle 23

3.2. Indicateur 3.3.1 Nombre de nouvelles infections au VIH pour 1 000 personnes non infectées, selon le sexe, l'âge et les populations clés 24

3.3. Indicateur 3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) dont le besoin de planification familiale est satisfait avec les méthodes modernes 26

3.4. Indicateur 3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes âgés de 15 à 19 ans) pour 1 000 femmes dans ce groupe d'âge 27

4. OBJECTIF 4. GARANTIR UNE ÉDUCATION INCLUSIVE ET ÉQUITABLE DE QUALITÉ ET PROMOUVOIR DES OPPORTUNITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE POUR TOUS 28

4.1. Indicateur 4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à l'éducation et à la formation formelle et non formelle au cours des 12 derniers mois 29

4.2. Indicateur 4.5.1 Indices de parité pour tous les indicateurs d'éducation 31

5. OBJECTIF 5. ATTEINDRE L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET FILLES 34

5.1. Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges détenus par des femmes dans (a) les parlements nationaux et (b) les gouvernements locaux 36

5.2. Indicateur 5.a.2 Proportion de pays où le cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantit l'égalité des droits des femmes à la propriété et/ou au contrôle foncier 37

6. OBJECTIF 16. PROMOUVOIR DES SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET INCLUSIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE, OFFRIR UN ACCÈS À LA JUSTICE POUR TOUS ET CONSTRUIRE DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET INCLUSIVES À TOUS LES NIVEAUX 39

6.1. Indicateur 16.7.1 Proportions des postes dans les institutions publiques nationales et locales 40

CONCLUSION 42

Liste des figures et graphiques

Figure 1 : Proportion de la population sous le seuil international de pauvreté (%) Femmes 12

Figure 2: Proportion de personnes ayant des documents légalement reconnus de leur droit à la terre sur la population adulte totale, par sexe , ratio femmes par homme 15

Figure 3: Proportion de personnes ayant des droits de tenure sécurisés à obtenir des terres sur la population adulte totale : Ratio féminin par rapport aux hommes 16

Figure 4 : Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans atteintes d'anémie (%) 18

Figure 5 : Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans atteintes d'anémie, non enceintes vs enceintes (%) 21

Figure 6 : Ratio de mortalité maternelle entre 2010 et 2024 23

Figure 7 : Nombre de nouvelles infections au VIH pour 1 000 personnes non infectées (pour 1 000 personnes non infectées), femmes 24

Figure 8 : Nombre de nouvelles infections par le VIH pour 1 000 personnes non infectées (pour 1 000 personnes non infectées), ratio femmes par rapport aux hommes 25

Figure 9 : Proportion de femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) dont le besoin de planification familiale est satisfait avec les méthodes modernes 26

Figure 10 : Taux de natalité chez les adolescentes (pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans) 27

Figure 11 : Taux de participation à l'éducation et à la formation formelles et non formelles (%) 30

Figure 12 : Taux de participation à l'éducation et à la formation formelles et non formelles, ratio femme/homme, région d'Afrique de l'Ouest 31

Figure 13 : Indice ajusté de parité entre les sexes pour le taux de réussite (primaire) 32

Figure 14 : Indice ajusté de parité hommes-femmes pour le taux de réussite (secondaire inférieur) 32

Figure 15 : Indice ajusté de parité hommes-femmes pour le taux de réussite (lycée supérieur) 33

Figure 16 : Proportion de sièges détenus par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges) 36

Figure 17 : Ratio pour les femmes députées, chambre basse ou monocamérale, 2020-2024 40

Figure 18 : Proportions des postes dans la fonction publique comparées aux répartitions nationales, 2015-2019 41

Introduction

Ce rapport national sur la Mauritanie, issu de l'analyse régionale d'ONU Femmes (WCARO) intitulée « Progrès sur les Objectifs de développement durable en Afrique de l'Ouest : panorama de genre », évalue les avancées liées au genre dans les ODD en s'appuyant sur les données désagrégées disponibles. Il met en lumière la situation des femmes et des filles et identifie les domaines nécessitant une action politique prioritaire.

L'analyse régionale révèle des progrès notables en éducation, santé et participation politique, mais souligne la persistance d'inégalités structurelles en autonomisation économique, droits fonciers et sécurité personnelle, exacerbées par des données incomplètes. La Mauritanie reflète ces tendances : malgré des efforts pour renforcer les statistiques de genre, des écarts importants subsistent dans la pauvreté, la santé maternelle, la planification familiale et la sécurité foncière. Les lacunes critiques en matière de données limitent encore la précision du suivi des politiques sensibles au genre.

Ce rapport vise ainsi à combler ces manques en synthétisant les informations disponibles pour appuyer des stratégies plus ciblées et inclusives.

L'étude repose sur la base de données des indicateurs ODD des Nations Unies, qui fournit des statistiques officielles pour 232 indicateurs à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Les données extraites concernent uniquement la Mauritanie, en mettant l'accent sur les indicateurs ventilés par genre. Une analyse préalable de la qualité des données a été menée avant d'engager l'examen approfondi des tendances.

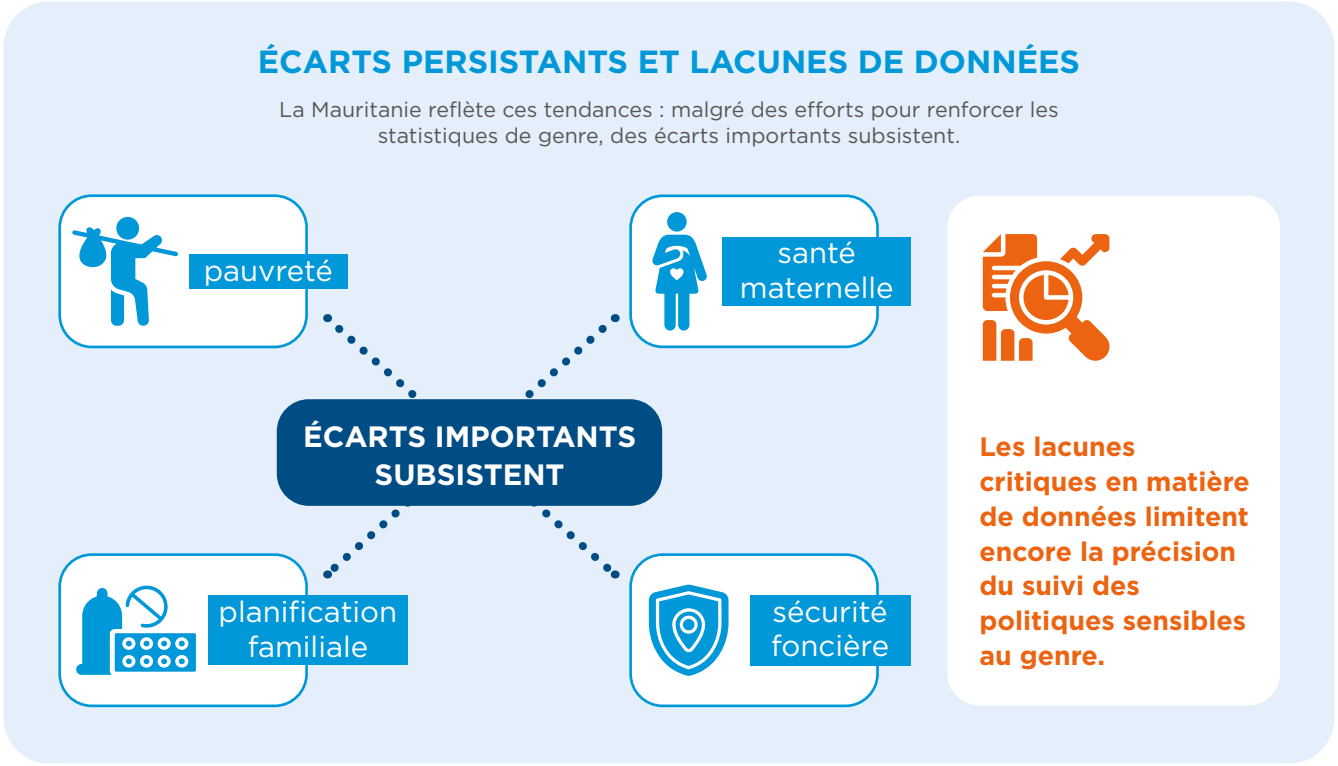

Au total, 54 indicateurs ont été retenus comme potentiellement destinés à être désagrégés par genre. 21 (environ 39 %) indicateurs ne sont pas du tout présents dans la base de données[1].

Cependant, parmi les 33 indicateurs restants, la proportion d'indicateurs désagrégés par genre est faible : 56 %. Cela témoigne de la qualité et de la quantité des données disponibles en Mauritanie. La distribution des données désagrégées par genre à travers les Objectifs de développement durable (ODD) en Mauritanie révèle une variation substantielle dans la disponibilité des données et met en lumière les domaines nécessitant une attention urgente pour un suivi sensible au genre.

PART DES OBSERVATIONS CONTENANT DES DONNÉES DÉSAGRÉGÉES PAR GENRE

par Objectif de développement durable (ODD)

FORTES PERFORMANCES

Intégration du genre bien avancée

98,4%
ODD 2
Faim zéro

80,5%
ODD 5
Égalité des sexes

PROGRÈS MODÉRÉS

Données disponibles mais encore limitées

53,8%
ODD 4
Éducation de qualité

42,3%
ODD 3
Bonne santé et bien-être

FAIBLES NIVEAUX OU AUCUNE DONNÉE

Angles morts importants dans le suivi des progrès des femmes et des filles

24,1%
ODD 1
Pas de pauvreté

18,5%
ODD 16
Paix, Justice et Institutions Solides

0%
ODD 8
Travail décent et croissance économique

0%
ODD 10
Réduction des inégalités

0%
ODD 11
Villes durables

0%
ODD 13
Action climatique

1 1.2.2 – Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions
2.3.2 – Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, par sexe et statut autochtone
4.1.1 – Taux d'achèvement (primaire, secondaire inférieur, enseignement supérieur), par sexe
4.2.2 – Taux de participation à l'apprentissage organisé un an avant l'âge d'entrée officielle du primaire, par sexe
4.6.1 – Taux d'alphabétisation des jeunes/adultes, par sexe et âge
4.7.1 – Dans quelle mesure l'éducation pour la citoyenneté mondiale et le développement durable est intégrée
5.1.1 – Cadres juridiques pour promouvoir, faire respecter et surveiller l'égalité des genres
5.2.1 – Proportion de femmes et de filles ayant toujours été en couple soumises à la violence conjugale
5.2.2 – Proportion de femmes et de filles victimes de violences sexuelles par des personnes autres qu'un partenaire intime
5.4.1 – Proportion de temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, selon le sexe et l'âge
5.5.2 – Proportion de femmes dans les collectivités locales
5.b.1 – Proportion d'individus possédant un téléphone portable, par sexe
5.c.1 – Systèmes de suivi et d'allocation publique pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
8.5.1 – Salaires horaires moyens des employées, femmes et hommes, par profession, âge et personnes en situation de handicap
8.8.1 – Taux de fréquence des blessures professionnelles mortelles et non mortelles, par sexe et statut migratoire
10.3.1 – Proportion de la population signalant discrimination ou harcèlement au cours des 12 derniers mois
11.7.2 – Proportion de personnes victimes de harcèlement physique ou sexuel, par sexe, âge et lieu
13.3.1 – Dans quelle mesure l'éducation sur le changement climatique est intégrée dans les programmes scolaires
16.1.2 – Décès liés aux conflits par sexe, âge et cause
16.7.2 – Proportion de la population qui estime que la prise de décision est inclusive et réactive, selon le sexe, l'âge et le handicap
16.b.1 – Proportion de la population signalant discrimination ou harcèlement pour des motifs interdits

Les Objectifs 2 (Faim zéro) et 5 (Égalité des sexes) affichent les performances les plus fortes, avec respectivement 98,4 % et 80,5 % des observations contenant des données désagrégées par genre — démontrant un effort louable pour intégrer les perspectives de genre dans le suivi de la sécurité alimentaire et de l'égalité des sexes. L'Objectif 4 (Éducation de qualité) reflète également des progrès modérés, avec 53,8 % de ses données décomposées par genre. En revanche, des objectifs essentiels tels que l'Objectif 1 (Pas de pauvreté), l'Objectif 3 (Bonne santé et bien-être) et l'Objectif 16 (Paix, Justice et Institutions Solides) présentent de faibles niveaux de données désagrégées par genre, avec seulement 24,1 %, 42,3 % et 18,5 % respectivement. De manière alarmante, les Objectifs 8 (Travail décent et croissance économique), 10 (Réduction des inégalités), 11 (Villes durables) et 13 (Action climatique) ne disposent d'aucune donnée désagrégée par genre, révélant des angles morts importants dans le suivi des progrès des femmes et des filles.

Au total, les indicateurs réels de répartition par genre sont assez rares en Mauritanie. Ces lacunes soulignent la nécessité urgente de renforcer les systèmes de données sur le genre de la Mauritanie afin d'assurer un suivi et une élaboration des politiques des ODD plus inclusifs et équitables.

Pour assurer la comparabilité entre les analyses nationales et régionales, ce rapport sur la Mauritanie adopte la même approche méthodologique que celle utilisée dans le portrait régional de genre élaboré par ONU Femmes WCARO. Étant donné que chaque pays suit son propre calendrier d'enquête, nous avons créé des périodes de cinq ans (2010–2014, 2015-2019, 2015–2024) et calculé les moyennes des indicateurs pour ces intervalles. Afin de produire un rapport comparable sur les pays et les régions, nous adoptons également la même méthodologie pour ce rapport. Il est cependant important de garder à l'esprit que l'analyse ci-dessous est très limitée en raison de la faiblesse de la disponibilité de données mauritaniennes désagrégées selon le genre.

PROGRÈS SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MAURITANIE : LE PANORAMA DE GENRE

MESSAGES CLÉS PAR OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD 1 Pas de pauvreté

5 %

des femmes vivent sous le seuil international de pauvreté

moyenne régionale : 27 %

La Mauritanie affiche l'un des plus faibles taux d'extrême pauvreté féminine de la région de l'Afrique de l'Ouest, les femmes y étant 17 % moins exposées que les hommes.

ODD 2 Faim « zéro »

44 %

des femmes de 15 à 49 ans souffrent d'anémie

moyenne régionale : 52 %

Bien qu'inférieure à la moyenne régionale, l'anémie touche encore près d'une femme sur deux en âge de procréer.

ODD 3 Bonne santé et bien-être

464

décès maternels pour 100 000 naissances vivantes

cible ODD : 70

La mortalité maternelle recule mais demeure critique, bien au-dessus de la cible ODD malgré une position sous la moyenne régionale.

ODD 4 Éducation de qualité

0,49

Indice de parité filles-garçons de 0,49 dans le secondaire

moyenne régionale : 0,68

Dans le secondaire, les filles achèvent leurs études à environ la moitié du taux des garçons, un écart qui stagne alors que la région progresse.

ODD 5 Égalité entre les sexes

1 / 6

Score de 1 sur 6 pour le cadre juridique protégeant les droits fonciers des femmes

moyenne régionale : 3

Des protections juridiques quasi inexistantes exposent les femmes à la dépossession foncière et à l'exclusion de l'héritage.

ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces

31 %

des sièges des instances locales sont détenus par des femmes

moyenne régionale : 13 %

La Mauritanie figure parmi les leaders régionaux de la représentation féminine au niveau local, avec plus du double de la moyenne régionale.

Objectif 1. Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout

L'Objectif 1 des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies vise à « mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout ». Cet objectif est particulièrement pressant en Afrique de l'Ouest, où les taux élevés de pauvreté, les disparités économiques marquées et l'exposition à des chocs extérieurs tels que le changement climatique, l'instabilité politique et les fluctuations économiques mondiales continuent de mettre en difficulté le développement durable. Comprendre et traiter la pauvreté dans ce contexte nécessite une approche multidimensionnelle qui dépasse le revenu, en tenant compte de facteurs tels que l'accès à l'éducation, aux soins de santé, au logement et à la protection sociale.

Les principales cibles de l'Objectif 1 incluent :

OBJECTIF 1.1

Éradiquer l'extrême pauvreté pour toutes les personnes partout, actuellement définie comme vivant avec moins de **2,15 $ par jour.**

OBJECTIF 1.2

Réduire d'au moins de moitié la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions, selon les définitions nationales.

OBJECTIF 1.3

Mettre en œuvre des systèmes et mesures de protection sociale appropriés au niveau national, et obtenir une couverture substantielle des pauvres et des vulnérables.

OBJECTIF 1.4

Garantir l'égalité des droits aux ressources économiques et l'accès aux services de base, à la propriété, aux terres et aux services financiers, en particulier pour les pauvres et les plus vulnérables.

Bien que chacun de ces objectifs inclue des indicateurs et sous-indicateurs spécifiques, la disponibilité de données sur la pauvreté disagrégées par sexe et multidimensionnelles reste limitée en Mauritanie et dans toute la région. En particulier, ce rapport ne parvient pas à documenter les progrès sur l'Objectif 1.2, qui concerne les aspects multidimensionnels de la pauvreté, en raison du manque de données désagrégées par genre et de mesures nationales insuffisantes alignées sur cet objectif.

1.1 Indicateur 1.1.1 : Proportion de la population vivant sous le seuil international de pauvreté

En Mauritanie, 5 % de la population féminine vivait sous le seuil international de pauvreté de 2,25 $ par jour entre 2015 et 2019. Ce chiffre est nettement inférieur à la moyenne régionale ouest-africaine de 27,1 %, ce qui suggère des résultats comparativement meilleurs en matière d'extrême pauvreté chez les femmes. Cependant, bien que ce faible taux soit encourageant, il ne reflète que la dimension revenu de la pauvreté et ne prend pas en compte d'autres aspects essentiels tels que l'accès à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi sécurisé et à la protection sociale.

Figure 1 : *Proportion de la population sous le seuil international de pauvreté (%) Femmes*

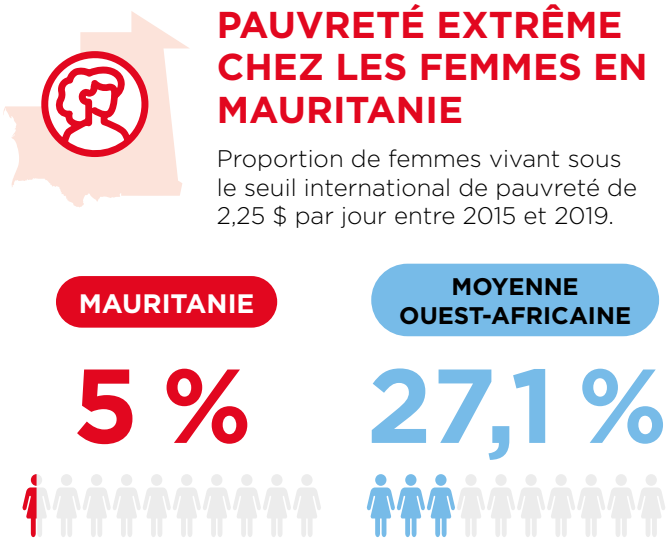

Source : Calculs basés sur les données de UNSD

L'absence de données sur les tendances et de métriques globales de pauvreté désagrégées par genre limite la capacité d'évaluer pleinement la situation et d'identifier des vulnérabilités spécifiques. Pour s'appuyer sur les progrès actuels et garantir un développement inclusif, il est essentiel que la Mauritanie renforce la collecte de données sur les aspects multidimensionnels de la pauvreté et mette en œuvre des interventions ciblées et sensibles au genre, qui traitent à la fois des privations liées aux revenus et non liées aux revenus perçus par les femmes et les filles.

ÉCART ENTRE HOMMES ET FEMMES

Bien qu'aucune donnée ne soit disponible pour évaluer les tendances dans le temps, le ratio hommes-femmes des populations vivant sous le seuil international de pauvreté offre un éclairage important sur les disparités entre les sexes dans la pauvreté. En Mauritanie, le ratio pauvreté femmes/hommes est de 0,83, ce qui indique que les femmes ont 17 % de chances en moins que les hommes de vivre dans une pauvreté extrême. Cela représente l'avantage de genre le plus significatif observé pour les femmes dans la région ouest-africaine.

Les femmes sont plus pauvres avec un ratio de

0,83

ce qui indique que les femmes **ont 17 %** de moins de chances que les hommes de vivre dans une pauvreté extrême, alors que nous avons en moyenne la parité dans la région.

En comparaison, le ratio moyen régional est de 1, reflétant la parité entre hommes et femmes dans la plupart des pays.

L'écart de la Mauritanie par rapport à ce schéma régional met en lumière un profil de pauvreté distinct et genré, qui peut découler de facteurs sociaux, économiques ou politiques spécifiques propres au contexte national. Bien que cette conclusion soit encourageante du point de vue de l'équité entre les sexes, elle nécessite une enquête approfondie pour comprendre les facteurs sous-jacents. Il est également important d'interpréter ces données avec prudence, car la pauvreté basée sur le revenu seule ne reflète pas toujours l'étendue totale de la privation vécue par les femmes, en particulier dans des domaines tels que le travail de soins non rémunérés, le travail informel et l'accès limité aux biens et services. Renforcer les données sur la pauvreté disagrégée par sexe et étendre l'analyse au-delà des mesures de revenu seront essentielles pour constituer une vision plus globale des inégalités de genre en Mauritanie.

1.2 Indicateur 1.4.2 Proportion de la population adulte totale disposant de droits de tenure sécurisés sur la terre

A) AVEC DES DOCUMENTS LÉGALEMENT RECONNUS

L'accès aux droits fonciers légalement reconnus pour les femmes reste extrêmement limité en Mauritanie. Lors de la période 2015–2019, seulement 1,74 % des femmes dans le pays déclaraient avoir des droits fonciers légalement documentés — ce qui est nettement inférieur à la moyenne régionale ouest-africaine de 5,68 %.

Lors de la période 2015–2019,

1,74 %

des femmes dans le pays déclaraient avoir des droits fonciers légalement documentés

Ce niveau extrêmement bas met en lumière les obstacles structurels et juridiques persistants qui continuent d'entraver l'accès des femmes à la propriété foncière et à la sécurité foncière.

Bien que la Mauritanie ait fait quelques efforts pour améliorer la gouvernance foncière, les chiffres actuels suggèrent que les protections juridiques des droits fonciers des femmes restent insuffisantes, et que les normes coutumières pourraient continuer à dominer les pratiques d'attribution foncière et d'héritage. Sans reconnaissance formelle, les femmes font face à de plus grandes difficultés pour accéder au crédit, investir dans la terre ou participer au développement agricole et économique sur un pied d'égalité avec les hommes. Pour combler cette lacune, il est essentiel de renforcer les cadres juridiques sensibles au genre, de sensibiliser les femmes aux droits fonciers et d'améliorer la mise en œuvre et l'application des politiques foncières existantes.

POUR COMBLER CETTE LACUNE

Renforcer les cadres juridiques sensibles au genre

Sensibiliser les femmes aux droits fonciers

Améliorer la mise en œuvre et l'application des politiques foncières existantes

Cela soutiendrait l'autonomisation économique des femmes et contribuerait à une gouvernance foncière plus inclusive et équitable en Mauritanie.

Écart entre femmes et hommes

En Mauritanie, l'écart entre les sexes dans l'accès aux droits fonciers légalement reconnus reste l'un des plus importants en Afrique de l'Ouest. En 2015–2019, le ratio femmes/hommes en propriété foncière légalement documentée était de seulement 0,06, ce qui signifie que pour chaque homme possédant des documents fonciers légaux, seulement 6 % des femmes avaient des droits similaires. Ce chiffre est nettement inférieur à la moyenne régionale de 0,36 et met en lumière l'écart persistant et sévère de la sécurité foncière entre hommes et femmes dans le pays.

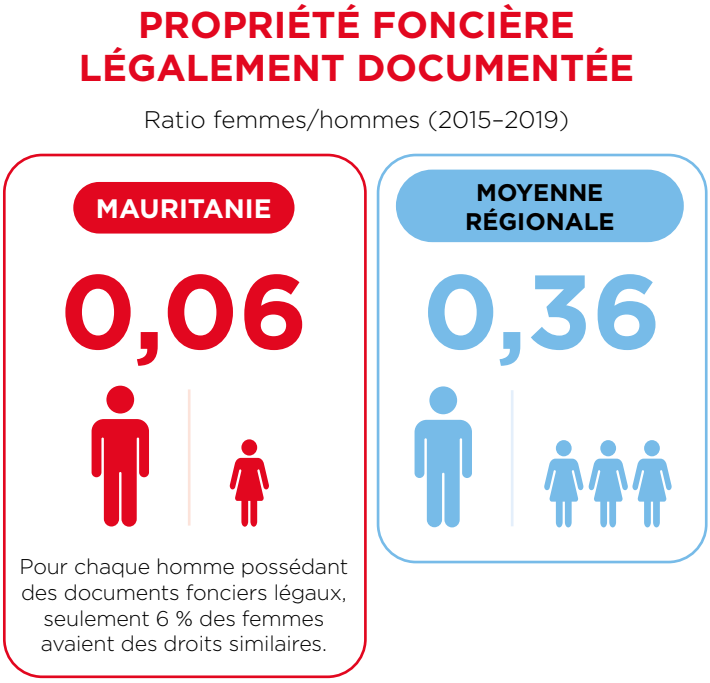

Le niveau faible de ce ratio souligne les obstacles structurels auxquels les femmes en Mauritanie sont confrontées pour accéder à la terre à égalité avec les hommes, notamment les contraintes juridiques, les pratiques coutumières discriminatoires et une connaissance limitée des droits de propriété . Contrairement à certains pays de la région qui ont progressé dans la réduction de l'écart entre les sexes, la situation de la Mauritanie nécessite une réforme urgente. L'élargissement des protections juridiques, l'application de l'égalité des droits dans les systèmes d'administration foncière et la sensibilisation au niveau communautaire sont des étapes cruciales nécessaires pour garantir que les femmes puissent revendiquer et conserver le contrôle des terres — un atout clé pour l'autonomisation économique et la sécurité à long terme.

Renforcer la collecte de données sur la tenure foncière selon le sexe sera également essentiel pour suivre les progrès et informer des interventions politiques efficaces et sensibles au genre.

Figure 2: *Proportion de personnes ayant des documents légalement reconnus de leur droit à la terre sur la population adulte totale, par sexe , ratio femmes par homme*

Source: Calculs basés sur les données de UNSD

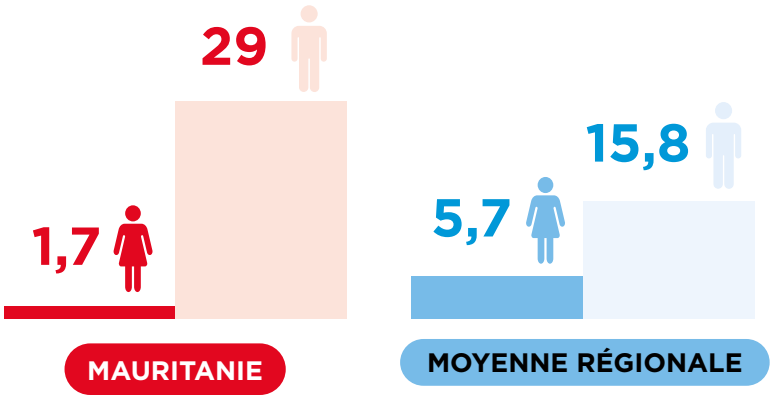

B) GARANTIR LES DROITS DE TENURE FONCIÈRE AUPRÈS DES FEMMES

En Mauritanie, seulement **27,6 %** des femmes déclaraient avoir obtenu des droits de tenure sur la terre pour la période 2015–2019.

MAURITANIE

27,6 %

des femmes déclaraient avoir obtenu des droits de tenure sur la terre pour la période **2015–2019.**

VS

MOYENNE RÉGIONALE OUEST-AFRICAINE

57,7 %

Cela est nettement inférieur à la moyenne régionale ouest-africaine de 57,7 %

Cette comparaison met en lumière d'importants écarts dans le sentiment de sécurité et de stabilité des femmes en matière de propriété ou d'utilisation foncière.

L'écart entre cette perception et le taux déjà faible de documents légalement reconnus en Mauritanie suggère un double défi : non seulement les femmes sont moins susceptibles de détenir des titres fonciers formels, mais beaucoup ne se sentent pas non plus en sécurité dans leurs droits sur les terres qu'elles utilisent ou occupent.

Ce faible niveau de sécurité perçue de la tenure met en lumière des problèmes structurels dans le système de gouvernance foncière, notamment une application faible des droits de propriété, la domination des arrangements coutumiers de tenure, ainsi qu'une sensibilisation ou une éducation limitée sur les lois foncières . Améliorer à la fois la réalité et la perception de la sécurité foncière des femmes en Mauritanie **nécessitera des réformes qui renforcent les protections juridiques, clarifient les droits fonciers et garantissent que les femmes participent informément aux processus décisionnels liés à la terre.** Relever ces défis est essentiel pour soutenir l'autonomisation économique des femmes et garantir un accès équitable à l'une des ressources les plus vitales du pays.

Écart hommes/femmes et son évolution au fil du temps

En Mauritanie, l'écart entre les sexes en matière de droits de propriété foncière sécurisés reste important. Ce chiffre est bien inférieur à la moyenne régionale ouest-africaine de 0,81, et parmi les plus bas observés dans la région. Elle indique une inégalité persistante entre les sexes dans la sécurité perçue de la tenure foncière et reflète des défis structurels et sociaux plus profonds dans la gouvernance foncière.

En 2015–2019, le ratio femmes/hommes était de **0,40**

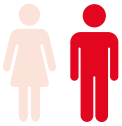

ce qui signifie que les femmes étaient **60 %** moins susceptibles que les hommes de déclarer avoir des droits fonciers sécurisés.

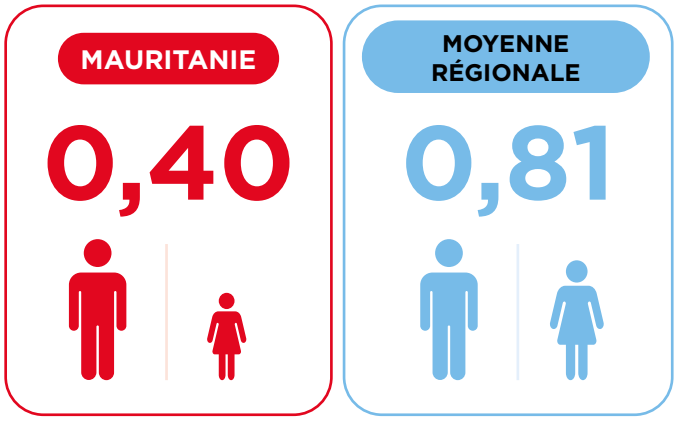

Cette disparité suggère que les femmes en Mauritanie font face à d'importants obstacles pour accéder et maintenir les droits fonciers, que ce soit par des systèmes juridiques formels ou des arrangements coutumiers. Alors que certains pays de la région approchent ou dépassent la parité, le faible ratio de la Mauritanie souligne l'urgence de s'attaquer à la fois à la perception et à la réalité des désavantages basés sur le genre dans l'accès aux terres. Améliorer cette situation nécessitera non seulement des protections juridiques renforcées et des mécanismes d'application, mais aussi des campagnes de sensibilisation ciblées, le renforcement des capacités des femmes sur les droits fonciers, et des interventions au niveau communautaire qui remettent en cause les normes discriminatoires . Améliorer la collecte de données sur cet indicateur sera également essentiel pour suivre les progrès et éclairer des réformes inclusives de la politique foncière.

Figure 3: *Proportion de personnes ayant des droits de tenure sécurisés à obtenir des terres sur la population adulte totale : Ratio féminin par rapport aux hommes*

Source: Calculs basés sur les données de UNSD

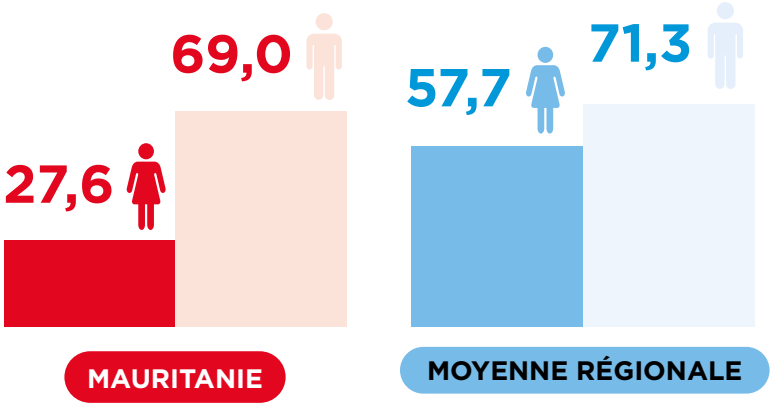

Objectif 2. Mettre fin à la faim, atteindre la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition, et promouvoir une agriculture durable

L'Objectif 2 des Objectifs de développement durable (ODD) vise à mettre fin à la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir une agriculture durable. Cet objectif est particulièrement pertinent pour la Mauritanie, où l'insécurité alimentaire et la malnutrition continuent de toucher de larges segments de la population, en particulier les femmes et les enfants. Atteindre cet objectif nécessite non seulement d'améliorer la productivité agricole et des systèmes alimentaires, mais aussi de lutter contre les disparités entre les sexes, car les femmes sont des acteurs centraux dans la production alimentaire, la transformation et la gestion de la nutrition domestique.

Plusieurs indicateurs désagrégés par genre soutiennent le suivi de cet objectif, notamment ceux qui suivent les volumes de production, les niveaux de revenus des petits producteurs, les dépenses agricoles sensibles au genre et la volatilité des prix alimentaires. Cependant, en raison des limites de données, un seul indicateur — 2.2.3, la prévalence de la malnutrition chez les femmes en âge de procréer, captée par les taux d'anémie — est systématiquement disponible pour la Mauritanie. Malgré cette limite, cet indicateur offre un éclairage précieux sur l'état nutritionnel des femmes, une dimension essentielle à la fois de la santé et de la sécurité alimentaire. Ce rapport concentrera donc son analyse sur cet indicateur, tout en soulignant la nécessité de données plus complètes et sensibles au genre pour évaluer pleinement les progrès réalisés vers l'ODD 2 en Mauritanie.

2.1 Anémie chez toutes les femmes âgées de 15 à 49 ans

L'anémie chez les femmes est souvent liée à une carence en fer, à une mauvaise nutrition, à l'insécurité alimentaire et à un accès limité aux services de santé essentiels. L'anémie reste un problème important de santé publique affectant les femmes en âge de procréer en Mauritanie.

Lors de la période la plus récente *(2015-2019)*, 43,7 % **des femmes âgées de 15 à 49 ans** étaient touchées par une anémie.

MAURITANIE	MOYENNE RÉGIONALE
43,7 %	52,2 %

Bien que ce taux soit inférieur à la moyenne régionale ouest-africaine de 52,2 %, il reste **une préoccupation majeure**, près de la moitié des femmes mauritaniennes de ce groupe d'âge souffrant d'une affection pouvant avoir de graves **conséquences sanitaires et socio-économiques.**

Son impact est vaste, entraînant de la fatigue, une baisse de productivité, des complications pendant la grossesse et des risques accrus de mortalité maternelle et infantile. La prévalence relativement élevée en Mauritanie indique la nécessité d'interventions nutritionnelles plus fortes, d'un accès accru à la supplémentation en fer et d'une meilleure sensibilisation aux soins de santé — en particulier pour les femmes dans les communautés rurales et défavorisées.

LA PRÉVALENCE RELATIVEMENT ÉLEVÉE EN MAURITANIE INDIQUE LA NÉCESSITÉ

d'interventions nutritionnelles plus fortes

d'un accès accru à la supplémentation en fer

d'une meilleure sensibilisation aux soins de santé

en particulier pour les femmes dans les communautés rurales et défavorisées.

TENDANCE AU FIL DU TEMPS

De manière encourageante, la Mauritanie a connu une légère baisse de la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer, passant de **45,2 % en 2010–2014 à 43,7 % en 2015–2019**. Bien que ce changement soit limité, il suggère que les progrès sont possibles et devraient être accélérés grâce à des programmes intégrés de santé et de nutrition ciblant spécifiquement les femmes et les filles. Le renforcement du suivi régulier et la collecte de données désagrégées seront également essentiels pour mieux suivre les progrès et concevoir des interventions efficaces.

Figure 4 : Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans atteintes d'anémie (%)

Source: Calculs basés sur les données de UNSD

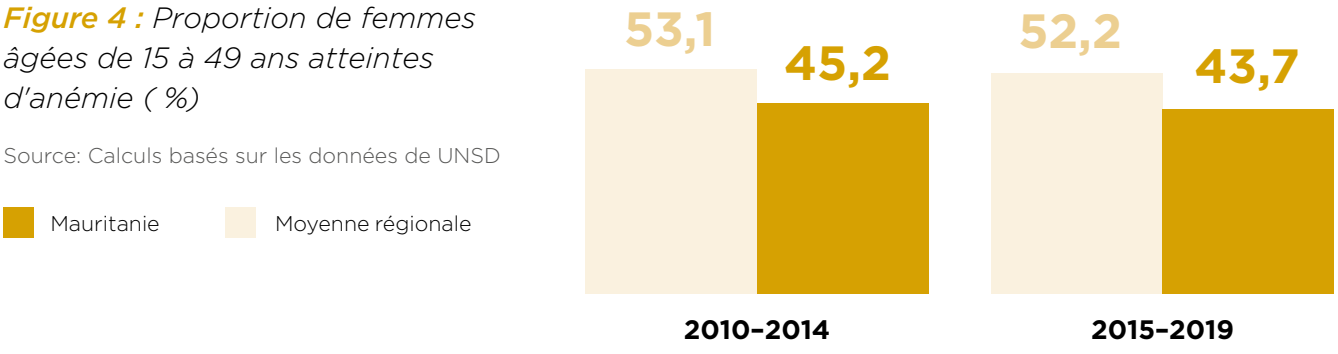

2.2 Indicateur 2.2.3 Prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans, selon le statut de grossesse

La prévalence de l'anémie en Mauritanie est observée dans trois groupes clés de femmes : toutes les femmes en âge de procréer (15–49 ans), les femmes enceintes et les femmes non enceintes. La désagrégation des données par ces sous-groupes offre un éclairage crucial sur

l'état nutritionnel et de santé des femmes, en particulier dans des contextes comme l'Afrique de l'Ouest où l'anémie reste un problème majeur de santé publique. L'anémie, le plus souvent liée à une carence en fer, à la malnutrition ou à des maladies infectieuses, touche de manière disproportionnée les femmes en raison de facteurs biologiques et socio-économiques, notamment les règles, la grossesse et l'accès inégal à une alimentation nutritive et à des soins de santé. Les femmes enceintes sont particulièrement vulnérables, car leurs besoins nutritionnels sont nettement plus élevés. L'anémie pendant la grossesse peut augmenter le risque de complications telles que la mortalité maternelle, la naissance prématurée et un faible poids à la naissance. Par ailleurs, les femmes non enceintes — bien que souvent moins ciblées par les interventions de santé — subissent également de graves conséquences sur la santé et la productivité lorsqu'elles sont affectées par l'anémie, notamment de la fatigue, un affaiblissement de l'immunité et une diminution de la capacité de travail. Comprendre l'anémie dans ces groupes de population spécifiques est essentiel pour concevoir des stratégies efficaces de nutrition et de santé qui répondent aux besoins spécifiques des femmes à travers les différentes étapes de la vie.

LA PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE EN MAURITANIE EST OBSERVÉE DANS TROIS GROUPES CLÉS DE FEMMES

toutes les femmes en âge de procréer (15–49 ans)

les femmes enceintes

les femmes non enceintes

A) ANÉMIE CHEZ LES FEMMES NON ENCEINTES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS

EN MAURITANIE,

43,1 %

des femmes non enceintes âgées de 15 à 49 ans ont été affectées par l'anémie durant la période 2015–2019.

Ce chiffre est inférieur à la moyenne régionale ouest-africaine

de 51,9 %

mais il reflète néanmoins une préoccupation importante pour la santé publique.

La différence entre ce taux et celui de toutes les femmes en âge de procréer est relativement faible, tant au niveau national que régional, ce qui indique que les femmes non enceintes comme celles qui sont enceintes sont également affectées par l'anémie dans toute la région.

Cette forte prévalence chez les femmes non enceintes met en lumière des carences nutritionnelles persistantes, une diversité alimentaire limitée et des difficultés d'accès aux soins de santé et aux interventions préventive s. Bien que souvent moins ciblées dans les efforts de santé publique, les femmes non enceintes subissent également des conséquences importantes liées à l'anémie, notamment une baisse d'énergie, une altération des performances cognitives et physiques, ainsi qu'une vulnérabilité accrue aux maladies.

La légère diminution observée en Mauritanie — de 44,5 % en 2010–2014 à 43,1 % en 2015–2019 – est un signe positif, mais l'investissement continu dans les programmes de nutrition, la sensibilisation du public et le dépistage de santé de routine est essentiel pour réduire plus efficacement la prévalence de l'anémie au sein de ce groupe.

B) ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ENCEINTES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS

Parmi les femmes enceintes en Mauritanie,

49,8 %

ont été touchées par l'anémie durant la période 2015–2019.

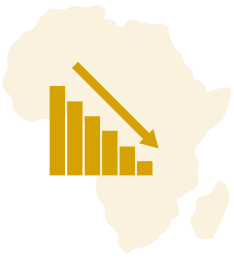

Cela place le pays en dessous de la moyenne régionale ouest-africaine

de 55,4 %

Bien que la différence soit modeste, elle reste significative compte tenu des exigences nutritionnelles élevées de la grossesse et des risques graves pour la santé associée à l'anémie durant cette période.

L'anémie pendant la grossesse peut entraîner des complications telles que la mortalité maternelle, un accouchement prématuré et un faible poids à la naissance, ce qui en fait un domaine d'inquiétude critique pour la santé publique. La prévalence relativement faible en Mauritanie suggère un certain progrès dans la nutrition maternelle ou les efforts de soins prénataux. Cependant, le fait que près de la moitié des femmes enceintes restent anémiques montre des défis persistants pour garantir un apport adéquat en fer, la sécurité alimentaire et l'accès aux services prénataux — en particulier dans les zones rurales et mal desservies.

Entre 2010–2014 et 2015–2019, la Mauritanie a connu une légère amélioration de la prévalence de l'anémie chez les femmes enceintes passant de 51,4 % à 49,8 %. Bien que ces progrès soient limités, ils s'alignent sur la tendance régionale plus large d'une amélioration marginale. Des efforts soutenus pour élargir l'accès aux soins prénataux, au conseil nutritionnel et à la supplémentation en fer sont essentiels pour réduire encore l'anémie et améliorer les résultats de santé tant pour les mères que pour les nouveau-nés en Mauritanie.

TROIS PRIORITÉS POUR RÉDUIRE L'ANÉMIE EN MAURITANIE

Élargir l'accès aux soins prénataux

Renforcer le conseil nutritionnel

Améliorer l'accès à la supplémentation en fer

Figure 5 : *Proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans atteintes d'anémie, non enceintes vs enceintes (%)*

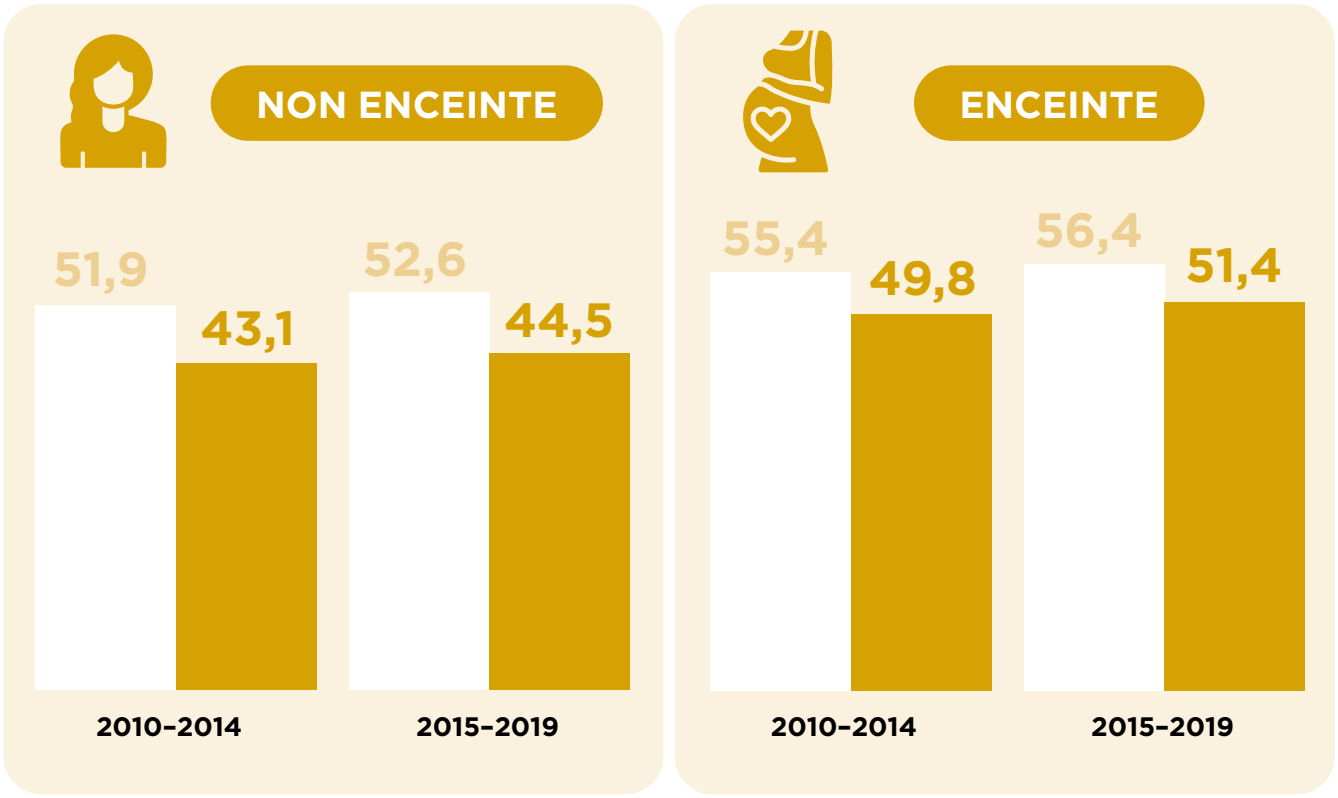

Source: Calculs basés sur les données de UNSD

Objectif 3. Assurez une vie saine et promouvez le bien-être pour tous, à tout âge

L'Objectif de développement durable 3 vise à garantir une vie saine et à promouvoir le bien-être de tous, avec un fort accent sur la réduction des disparités de santé spécifiques au genre et l'amélioration de l'accès équitable aux soins de santé. Un prisme de genre est essentiel pour comprendre comment les femmes et les hommes perçoivent différemment les systèmes de santé, et pour façonner des interventions qui ne laissent personne de côté.

LES INDICATEURS CLÉS DE CET OBJECTIF REFLÈTENT UN LARGE ÉVENTAIL DE QUESTIONS LIÉES AU GENRE

Le ratio de mortalité maternelle illustre le risque de décès dû à des complications liées à la grossesse

La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié met en lumière l'accès à des services de santé maternelle essentiels

Les disparités entre les sexes dans la prévalence des maladies, comme **le taux de nouvelles infections au VIH chez les femmes**, offrent un éclairage sur les vulnérabilités sanitaires façonnées à la fois par la biologie et par des facteurs socio-économiques

Des indicateurs tels que **la proportion de femmes dont le besoin de planification familiale est satisfait par des méthodes modernes** et le taux de natalité chez les adolescentes offrent une fenêtre sur la santé reproductive et les droits reproductifs, ainsi que sur la disponibilité de services et d'éducation pour les jeunes filles.

De plus, des mesures plus larges, telles que la couverture des services de santé essentiels, peuvent aider à évaluer l'inclusivité et la qualité du système de santé. Dans ce rapport, l'analyse se concentrera sur les indicateurs pour lesquels des données désagrégées par genre sont disponibles en Mauritanie, aidant à identifier les inégalités existantes, à orienter des politiques plus réactives et à soutenir les efforts pour construire un système de santé plus inclusif et efficace.

3.1 Indicateur 3.1.1 Ratio de mortalité maternelle

Au cours de la période la plus récente (2020–2024), la Mauritanie a enregistré un taux de mortalité maternelle (ROM) de

463,8

décès pour 100 000 naissances vivantes.

Bien que ce chiffre soit inférieur à la **moyenne régionale ouest-africaine de** **733,3**

il reste **critique** et loin de l'objectif ODD **de 70 décès pour 100 000 naissances vivantes**. **70**

Ce niveau de mortalité maternelle met en lumière des défis persistants dans le système de santé maternelle du pays, notamment **des lacunes dans les services obstétricaux d'urgence, un accès inégal aux soins prénataux et une pénurie de personnel de santé qualifié,** en particulier dans les zones rurales.

TENDANCES DU RATIO DE MORTALITÉ MATERNELLE

En regardant la tendance de la dernière décennie, la Mauritanie a réalisé des progrès modérés dans la réduction de la mortalité maternelle. Le RMM est passé de 555,9 en 2010–2014 à 467,9 en 2015–2019, puis à 463,8 en 2020–2024. Bien que cela représente une trajectoire positive, le rythme d'amélioration a ralenti ces dernières années. Pour accélérer les progrès, la Mauritanie doit investir dans le renforcement de son système de santé, l'élargissement de la couverture des services de santé maternelle et reproductive, et la lutte contre les inégalités socio-économiques et géographiques qui entravent l'accès des femmes à des soins rapides et de qualité.

Figure 6 : Ratio de mortalité maternelle entre 2010 et 2024

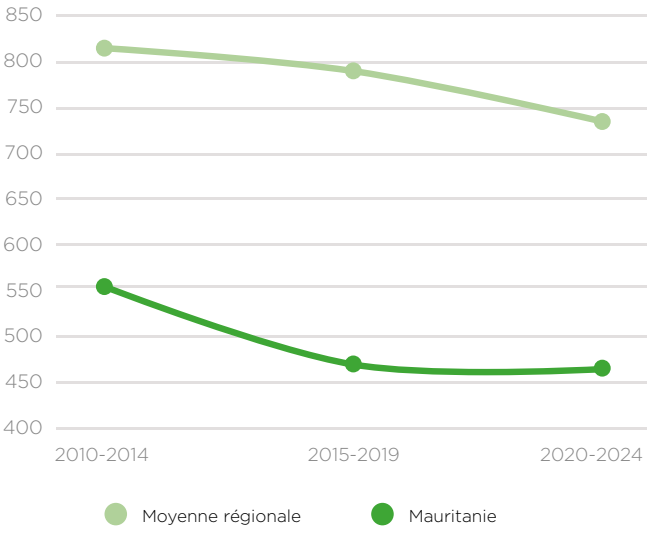

Source: Calculs basés sur les données de UNSD

3.2 Indicateur 3.3.1 Nombre de nouvelles infections au VIH pour 1 000 personnes non infectées, selon le sexe, l'âge et les populations clés

Au cours de la période la plus récente (2020–2024), la Mauritanie a enregistré un taux d'infection par le VIH de 0,11 nouveau cas pour 1 000 femmes non infectées âgées de 15 à 49 ans, l'un des taux les plus bas d'Afrique de l'Ouest. Cela place le pays bien en dessous de la moyenne régionale de 0,37, reflétant des efforts relativement efficaces de prévention, de contrôle et de sensibilisation au VIH. La faible incidence suggère que la propagation du VIH chez les femmes reste contenue, bien qu'une vigilance continue soit nécessaire pour maintenir ces résultats, en particulier chez les populations vulnérables et à haut risque.

Figure 7 : Nombre de nouvelles infections au VIH pour 1 000 personnes non infectées (pour 1 000 personnes non infectées), femmes

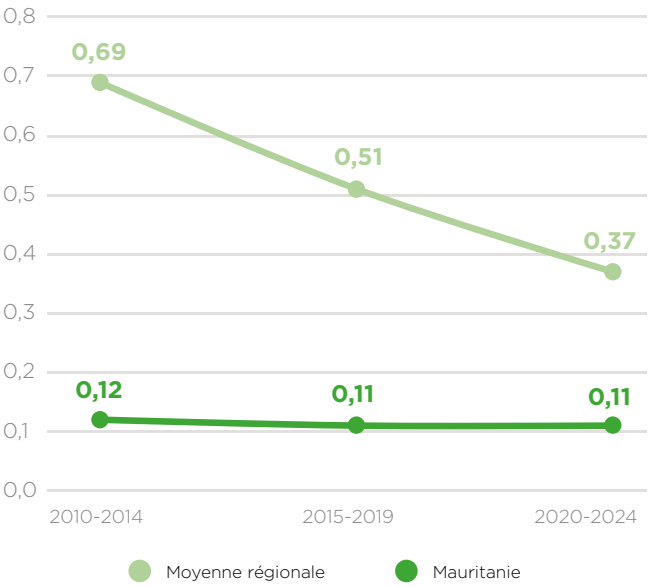

Source : Calculs basés sur les données de UNSD

Au cours de la dernière décennie, le taux d'infection par le VIH chez les femmes en Mauritanie est resté stable et constamment bas, avec une légère baisse de 0,12 en 2010–2014 à 0,11 en 2015–2019 et 2020–2024. Cela contraste avec la tendance régionale plus large, où le taux moyen est fortement passé de 0,69 à 0,37 sur la même période. Si la stabilité en Mauritanie est rassurante, elle annonce aussi un plateau potentiel en cours. Renforcer la prévention ciblée, élargir l'accès au dépistage et au traitement antirétroviral, et soutenir les campagnes d'éducation publique seront essentiels pour prévenir de futures augmentations et garantir que les progrès réalisés soient à la fois préservés et inclusifs.

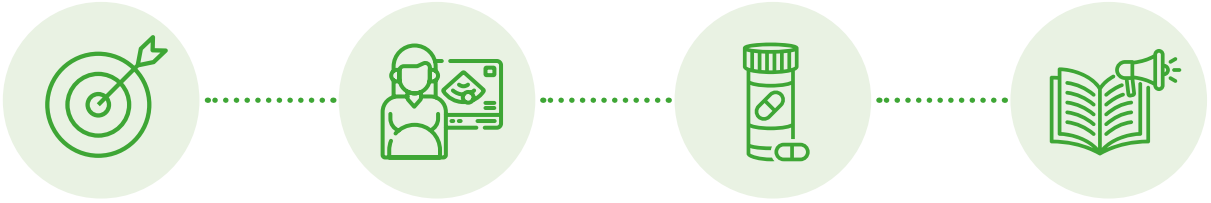

Prévention ciblée | **Accès au dépistage** | **Traitement antirétroviral** | **Campagnes d'éducation publique**

ÉCART FEMMES/HOMMES ET SON ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

Sur la période la plus récente (2020–2024), la Mauritanie a enregistré un ratio d'infection VIH femmes/hommes de 0,85, indiquant que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de contracter de nouvelles infections VIH. Ce chiffre contraste fortement avec la moyenne

régionale ouest-africaine de 1,59, où les taux d'infection chez les femmes sont désormais supérieurs de 59 % à ceux des hommes. La position de la Mauritanie en dessous de la parité suggère un schéma épidémiologique notablement différent et pourrait refléter des efforts de prévention relativement réussis qui ont permis d'éviter les disparités généralisées entre les sexes observées dans la région.

Au cours de la dernière décennie, ce ratio hommes-femmes est resté stable en Mauritanie—passant seulement de 0,87 en 2010–2014 à 0,85 sur les périodes les plus récentes. Cette stabilité indique que le pays n'a pas connu l'écart croissant entre les sexes dans l'infection par le VIH observé ailleurs en Afrique de l'Ouest. Le schéma constant de faibles taux d'infection chez les femmes peut être attribué à une sensibilisation ciblée, à l'éducation ou à des facteurs structurels qui ont protégé les populations féminines.

Cependant, les investissements continus dans des stratégies de prévention, de dépistage et de traitement du VIH sensibles au genre restent essentiels pour maintenir ces acquis et garantir des résultats de santé équitables pour les femmes comme pour les hommes, en particulier à mesure que les dynamiques sociales et économiques évoluent.

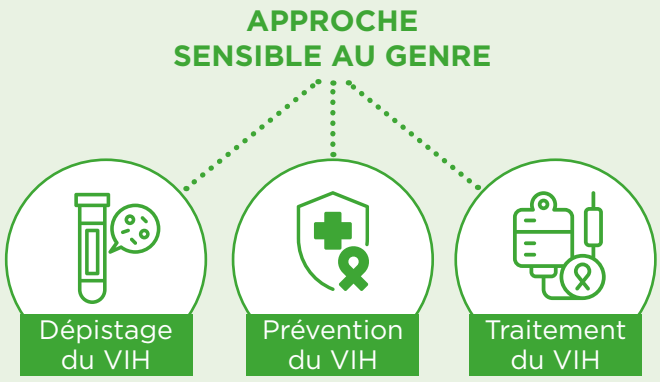

Figure 8 : *Nombre de nouvelles infections par le VIH pour 1 000 personnes non infectées (pour 1 000 personnes non infectées), ratio femmes par rapport aux hommes*

Source: Calculs basés sur les données de UNSD

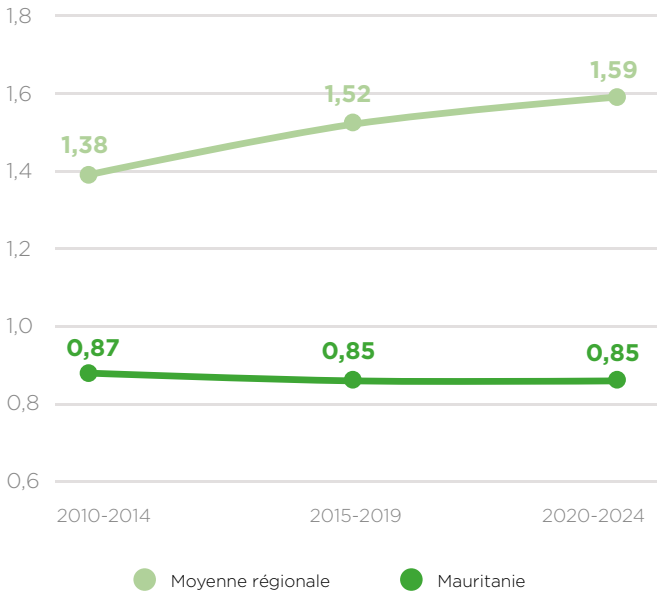

3.3 Indicateur 3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) dont le besoin de planification familiale est satisfait avec les méthodes modernes

En Mauritanie, seulement **26,4 %** des femmes en âge de procréer (15–49 ans) ont vu leur besoin de planification familiale satisfait avec des méthodes modernes durant la période 2015–2019. Ce taux **est nettement inférieur à la moyenne régionale ouest-africaine de 38,9 %,** plaçant la Mauritanie parmi les pays ayant les niveaux de satisfaction en planification familiale les plus faibles de la région.

Figure 9 : *Proportion de femmes en âge de procréer (âgées de 15 à 49 ans) dont le besoin de planification familiale est satisfait avec les méthodes modernes*

Source : Calculs basés sur les données de UNSD

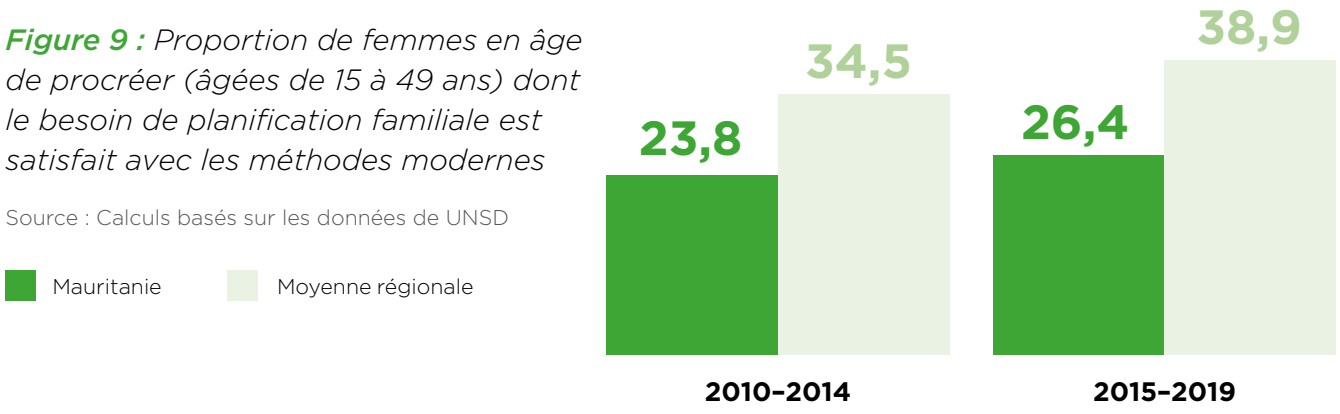

La faible couverture reflète des défis persistants tels que l'accès limité aux fournitures contraceptives, une infrastructure inadéquate en santé reproductive et des barrières socioculturelles persistantes qui influencent la capacité des femmes à faire des choix reproductifs autonomes.

Entre 2010–2014 et 2015–2019, la Mauritanie n'a connu qu'une **augmentation modeste** de la proportion de femmes utilisant des méthodes contraceptives modernes pour répondre à leurs besoins en planification familiale, passant de 23,8 % à 26,4 %. Bien que cela représente un certain progrès, le niveau global reste loin d'être suffisant pour atteindre les objectifs nationaux et internationaux de santé reproductive. Pour améliorer les résultats, la Mauritanie devra augmenter son investissement dans les services de santé reproductive, renforcer la sensibilisation et l'éducation — en particulier dans les zones rurales — et s'attaquer aux normes et idées fausses de genre qui limitent l'accès des femmes à la contraception moderne. Renforcer ces efforts est essentiel pour faire progresser la santé, les droits et le bien-être général des femmes.

3.4 Indicateur 3.7.2 Taux de natalité chez les adolescentes âgés de 15 à 19 ans) pour 1 000 femmes dans ce groupe d'âge

La grossesse chez les adolescentes reste une préoccupation majeure pour la santé publique et le développement en Mauritanie.

Lors de la période 2015–2019, le pays a enregistré un taux de natalité chez les adolescentes de

91 **naissances pour 1 000 filles âgées de 15 à 19 ans**

ce qui correspond étroitement à la moyenne régionale ouest-africaine de 107,7.

Ce chiffre indique que la maternité précoce reste courante en Mauritanie et reflète des défis sous-jacents tels que

- mariage précoce
- l'accès limité à la contraception
- l'insuffisance d'une éducation sexuelle et reproductive pour les adolescents

Contrairement à de nombreux pays de la région qui ont connu une baisse des taux de natalité chez les adolescents, la Mauritanie n'a **connu aucun progrès significatif** au cours de la dernière décennie. Le taux a légèrement augmenté, passant de **90,1 en 2010–2014 à 91 en 2015–2019**, signalant une stagnation dans les efforts visant à réduire les grossesses précoces. Cela souligne le besoin urgent d'interventions ciblées, notamment l'élargissement d'une éducation sexuelle complète, l'amélioration de l'accès à des services de santé adaptés aux adolescents, et l'application de protections légales contre le mariage des enfants. S'attaquer à ces facteurs est essentiel pour autonomiser les jeunes filles, protéger leur santé et améliorer leurs perspectives éducatives et économiques.

Figure 10 : Taux de natalité chez les adolescentes (pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans)

Source : Calculs basés sur les données de UNSD

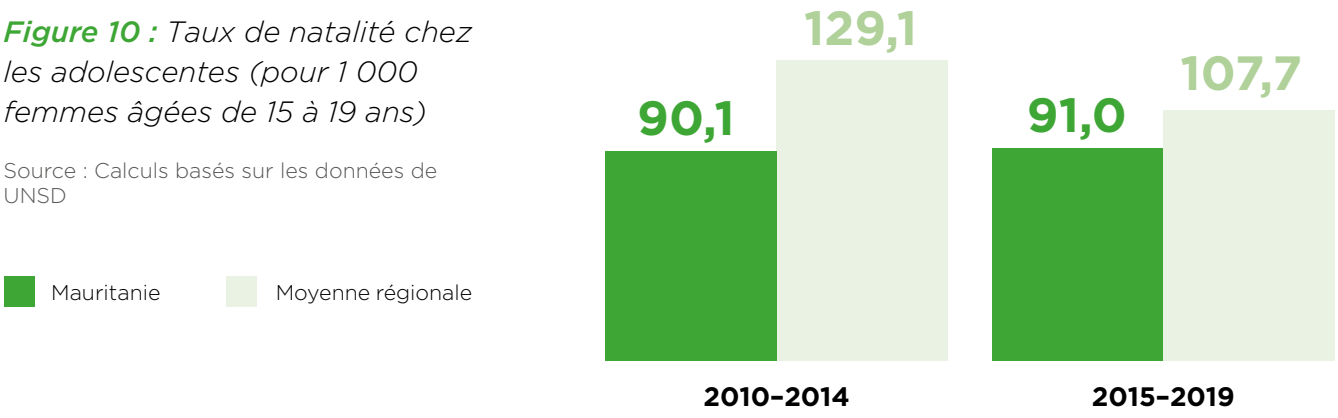

Objectif 4. Garantir une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous

L'Objectif de développement durable 4 vise à garantir une éducation inclusive et équitable et de qualité et à promouvoir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous. Un objectif central de cet objectif est l'élimination des disparités entre les sexes dans l'éducation, en reconnaissant qu'un accès égal aux opportunités d'apprentissage est essentiel pour atteindre un développement social et économique à long terme. Les indicateurs spécifiques au genre dans le cadre de cet objectif suivent les progrès dans plusieurs domaines clés, notamment les résultats d'apprentissage, les taux de participation, ainsi que les compétences en littératie et en calcul chez les jeunes et les adultes. D'autres indicateurs évaluent l'accès à l'éducation de la petite enfance, les qualifications des enseignants et l'intégration de l'égalité des sexes et de la citoyenneté mondiale dans les systèmes éducatifs.

Les objectifs suivants dans le cadre de l'ODD 4 incluent des indicateurs destinés à être désagrégés par genre :

OBJECTIF 4.1

Assurer la délivrance d'une éducation primaire et secondaire gratuite, équitable et de qualité pour toutes les filles et garçons.

OBJECTIF 4.2

Garantir l'accès à un développement de la petite enfance, à des soins et à une éducation préscolaire de qualité.

OBJECTIF 4.3

Garantir un accès égal pour toutes les femmes et tous les hommes à une éducation technique, professionnelle et supérieure abordable et de qualité.

OBJECTIF 4.5

Éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation et garantir un accès égal pour les groupes vulnérables.

OBJECTIF 4.6

Garantir que les jeunes et une proportion substantielle d'adultes atteignent la lecture et la numératie.

OBJECTIF 4.7

Veiller à ce que tous les apprenants acquièrent des connaissances et compétences pour un développement durable, y compris l'égalité des sexes.

OBJECTIF 4.A

Construire des environnements d'apprentissage inclusifs, sûrs et sensibles au genre.

Cependant, en raison des limitations de données, seules les cibles 4.3 et 4.5 incluent actuellement des données permettant une analyse significative et désagrégée par genre en Mauritanie. Les sections suivantes du rapport se concentreront sur ces objectifs, en mettant en lumière les progrès réalisés et les lacunes restantes dans l'égalité des sexes dans l'éducation.

4.1 Indicateur 4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à l'éducation et à la formation formelle et non formelle au cours des 12 derniers mois

En Mauritanie, le taux de participation des femmes à l'éducation et à la formation formelle et non formelle a atteint 19,3 % durant la période 2015–2019. Ce chiffre dépasse la moyenne régionale ouest-africaine de 16,5 %, indiquant qu'une proportion relativement plus élevée de femmes en Mauritanie participent à des programmes d'apprentissage ou de développement de compétences par rapport à la région dans son ensemble. Malgré ce résultat encourageant, le taux suggère toujours que quatre femmes sur cinq restent en dehors des opportunités structurées d'éducation et de formation, limitant leurs perspectives d'autonomisation économique et de développement personnel.

Figure 11 : *Taux de participation à l'éducation et à la formation formelles et non formelles (%)*

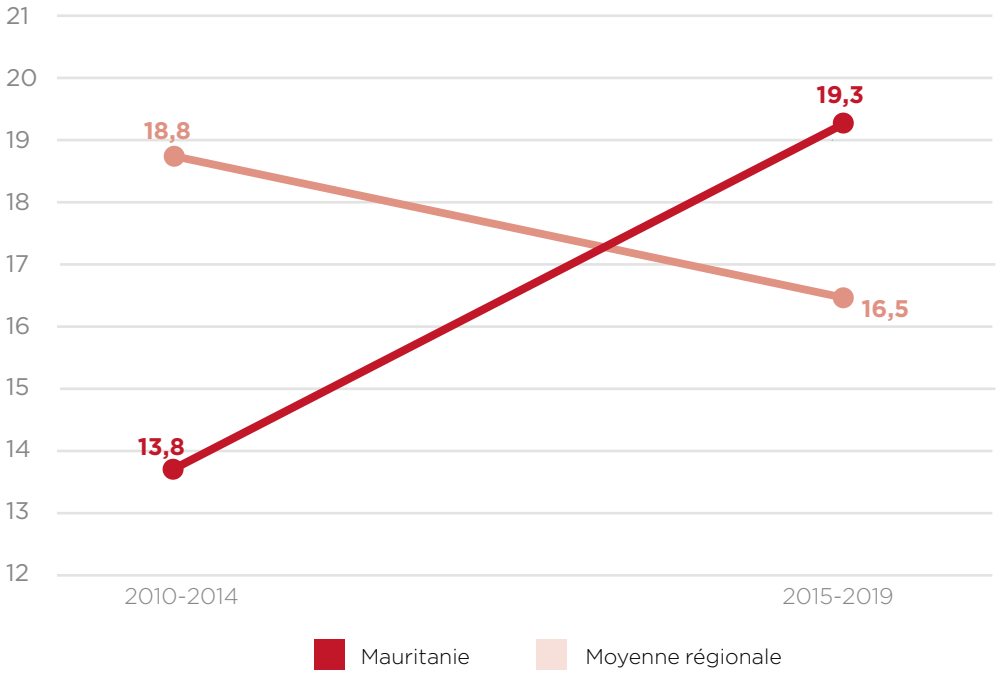

Mauritanie

+5,5

Moyenne régionale

-2,3

Source: Calculs basés sur les données de UNSD

En observant la tendance au fil du temps, la Mauritanie a enregistré une nette amélioration, avec une participation passant de 13,8 % en 2010–2014 à 19,3 % en 2015–2019. Cette trajectoire ascendante se distingue dans un contexte régional marqué par un déclin général. Ce changement positif suggère des progrès dans les efforts nationaux visant à élargir l'accès à l'éducation pour les femmes, notamment par le biais de la formation professionnelle et des programmes d'apprentissage pour adultes. Cependant, maintenir et étendre ces acquis nécessitera des investissements continus dans des politiques d'éducation inclusive, une sensibilisation ciblée aux femmes marginalisées, et l'intégration de modèles d'apprentissage flexibles et communautaires qui relèvent les obstacles auxquels les femmes sont confrontées tout au long de leur vie.

RATIO FEMMES/HOMMES ET SON ÉVOLUTION AU FIL DU TEMPS

Au cours de la période la plus récente (2015–2019), le ratio femmes-hommes pour la participation à l'éducation et à la formation formelle et non formelle en Mauritanie a atteint 0,80, ce qui signifie que la participation des femmes était de 80 % inférieure à celle des hommes. Ce niveau est légèrement supérieur à la moyenne régionale ouest-africaine de 0,77, ce qui suggère un équilibre relativement meilleur entre les sexes en Mauritanie par rapport au contexte régional plus large. Cependant, ce ratio reflète toujours un écart entre les sexes, car les femmes restent moins susceptibles que les hommes de bénéficier des opportunités d'éducation et de formation.

En regardant cette tendance, la Mauritanie a réalisé des progrès notables pour réduire cette disparité entre les sexes. Le ratio est passé de 0,69 en 2010–2014 à 0,80 en 2015–2019, indiquant un changement significatif vers une plus grande inclusion des femmes dans les programmes

d'apprentissage et de développement des compétences. Cette amélioration suggère que les efforts récents — tels que l'élargissement des programmes d'éducation professionnelle et d'adultes ou l'augmentation de la sensibilisation auprès des femmes — pourraient avoir un effet positif. Maintenir ces progrès nécessitera des investissements continus dans des politiques éducatives sensibles au genre, des modèles d'apprentissage flexibles et des mesures qui s'attaquent aux obstacles sociaux et économiques limitant l'accès des femmes à l'éducation et à la formation.

Figure 12 : *Taux de participation à l'éducation et à la formation formelles et non formelles, ratio femme/homme, région d'Afrique de l'Ouest*

Source: Calculs basés sur les données de UNSD

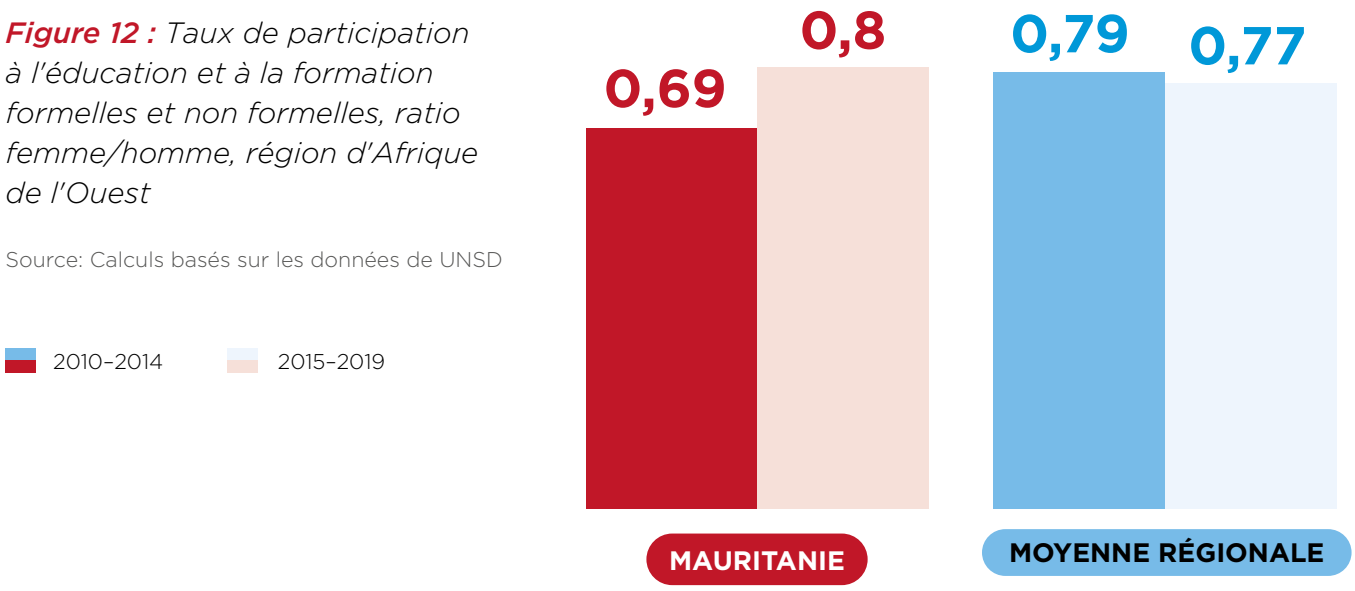

4.2 Indicateur 4.5.1 Indices de parité pour tous les indicateurs d'éducation

A) PARITÉ HOMMES-FEMMES DANS L'ACHÈVEMENT DE L'ÉCOLE PRIMAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (2020-2024)

En Mauritanie, les données les plus récentes disponibles (2015–2019) montrent un indice de parité hommes-femmes de 0,82 pour l'achèvement de l'école primaire, indiquant que les filles sont encore nettement moins susceptibles que les garçons de terminer l'école primaire. Ce chiffre est bien inférieur à la moyenne régionale ouest-africaine de 0,92 pour la même période et met en lumière les disparités persistantes entre les sexes dans le niveau d'éducation au niveau fondamental.

En regardant la tendance au fil du temps, la performance de la Mauritanie s'est détériorée, l'indice passant de 0,92 en 2010–2014 à 0,82 en 2015–2019. Ce revirement pointe du doigt des défis croissants pour atteindre l'équité entre les sexes dans l'enseignement primaire, malgré les progrès régionaux vers une quasi-parité. Ce déclin peut être lié à des contraintes socio-économiques, à un mariage précoce ou à une infrastructure scolaire limitée dans les zones rurales. Pour inverser cette tendance, la Mauritanie devra renforcer ses politiques éducatives sensibles au genre, relever les obstacles à la fréquentation et à l'achèvement scolaire des filles, et investir dans des programmes ciblés qui maintiennent les filles à l'école et soutiennent leur réussite scolaire jusqu'à la fin de l'enseignement primaire.

Figure 13 : *Indice ajusté de parité entre les sexes pour le taux de réussite (primaire)*

Source: Calculs basés sur les données de UNSD

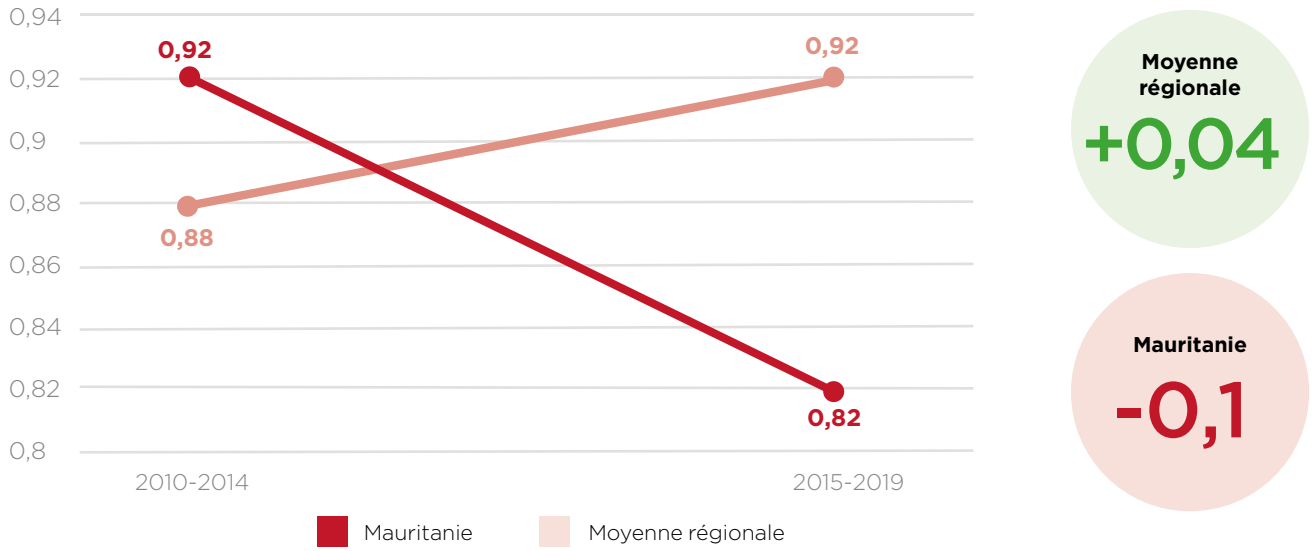

B) PARITÉ ENTRE LES SEXES DANS L'ACHÈVEMENT DU CYCLE MOYEN EN AFRIQUE DE L'OUEST (2020-2024)

Au cours de la période la plus récente (2020–2024), la Mauritanie a atteint un indice de parité entre les sexes (IPG) de 0,93 en fin d'études du cycle moyen, indiquant que les filles sont presque au même niveau que les garçons pour obtenir ce niveau d'éducation. Cette valeur est légèrement supérieure à la moyenne régionale ouest-africaine de 0,88, ce qui suggère que la Mauritanie performe mieux que nombre de ses voisins en promouvant l'équité entre les sexes au niveau moyen.

Figure 14 : *Indice ajusté de parité hommes-femmes pour le taux de réussite (secondaire inférieur)*

Source: Calculs basés sur les données de UNSD

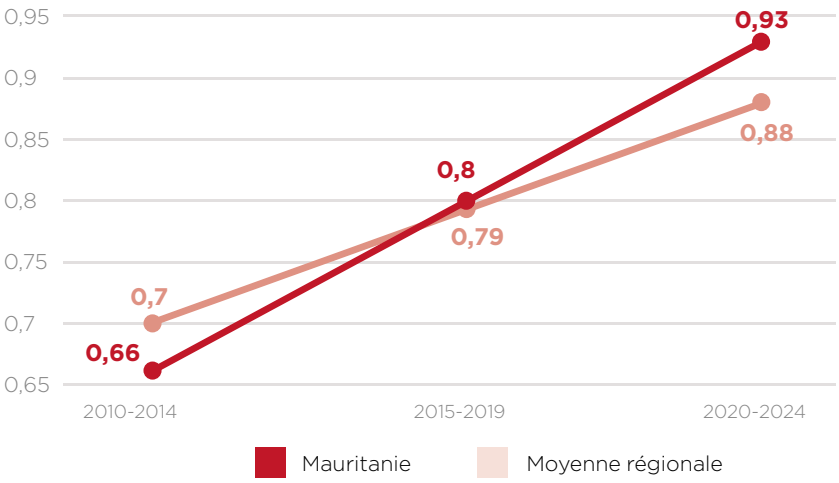

Au fil du temps, la Mauritanie a réalisé des progrès remarquables, passant d'un IPG de 0,66 en 2010–2014 à 0,80 en 2015–2019, puis à 0,93 en 2020–2024. Cette tendance à la hausse constante reflète un engagement fort à faire progresser l'éducation des filles et à réduire l'écart entre les sexes. En comparaison, la moyenne régionale s'est également nettement améliorée — passant de 0,70 en 2010–2014 à 0,79 en 2015–2019, puis à 0,88 en 2020–2024 — mais à un rythme légèrement plus lent que celui de la Mauritanie.

Les progrès du pays indiquent que des efforts ciblés, tels que la réduction des taux d'abandon scolaire, l'élargissement de l'accès dans les zones rurales et la résolution des barrières socioculturelles, pourraient donner des résultats positifs. Pour atteindre une parité totale et maintenir cet élan, la Mauritanie doit continuer à investir dans des politiques éducatives centrées sur les filles et veiller à ce que les gains se traduisent par une meilleure qualité et une meilleure rétention tout au long du cycle de l'enseignement secondaire.

A) PARITÉ ENTRE LES SEXES DANS L'ACHÈVEMENT DU SECONDAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (2015-2019)

Au cours de la période la plus récente (2015–2019), la Mauritanie a enregistré un indice de parité entre les sexes (IPG) de 0,49 pour l'achèvement du secondaire, ce qui signifie que les filles terminaient ce niveau d'éducation à environ la moitié du taux des garçons. Ce chiffre est bien inférieur à la moyenne régionale ouest-africaine de 0,68, soulignant un écart important entre les sexes en Mauritanie et soulignant la vulnérabilité des adolescentes dans leur progression dans le système éducatif.

Figure 15 : *Indice ajusté de parité hommes-femmes pour le taux de réussite (lycée supérieur)*

Source: Calculs basés sur les données de UNSD

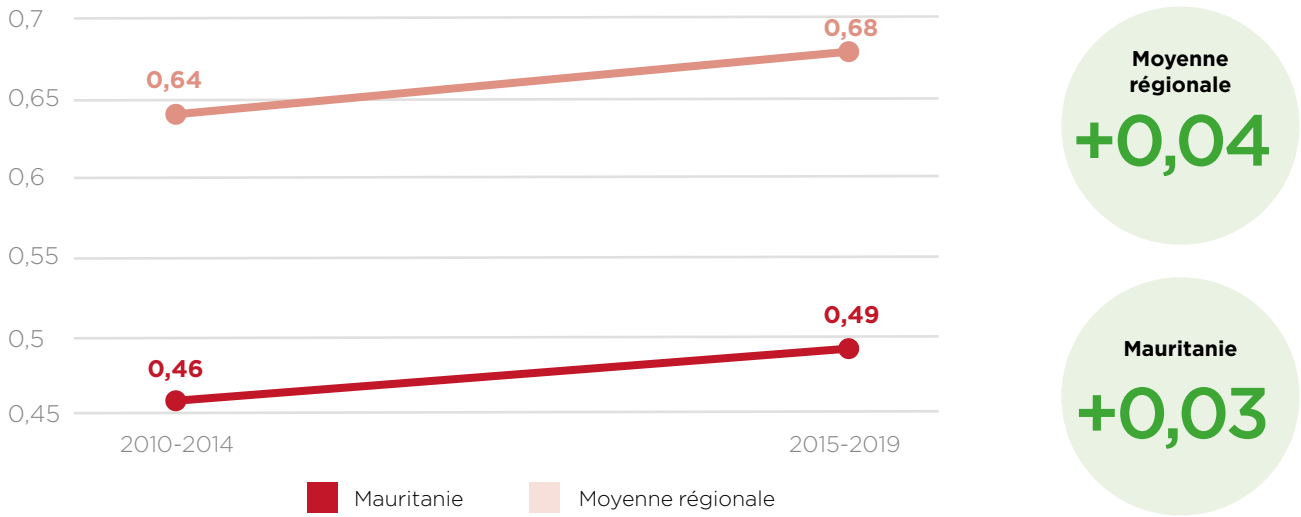

Au fil du temps, la Mauritanie n'a réalisé que des progrès marginaux, le GPI passant de 0,46 en 2010–2014 à 0,49 en 2015–2019. Cette légère amélioration contraste avec la tendance régionale, qui montre une progression progressive de 0,64 à 0,68 sur la même période. Si les progrès régionaux restent lents, la stagnation de la Mauritanie signale des défis systémiques plus profonds — tels que le mariage précoce, l'accès limité aux écoles secondaires, la pauvreté et les normes de genre qui découragent l'éducation des filles au-delà des niveaux inférieurs.

Pour inverser cette tendance, la Mauritanie devra mettre en place des mesures ciblées pour améliorer la rétention des filles et leur transition vers l'enseignement secondaire. Cela pourrait inclure l'élargissement du soutien financier aux filles, la promotion d'environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs, et le renforcement de l'engagement communautaire pour remettre en cause les normes sociales nuisibles. Sans une action décisive, les disparités entre les sexes à ce niveau pourraient continuer à miner les objectifs plus larges d'équité, d'autonomisation et de développement national.

Objectif 5. Atteindre l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et filles

Atteindre l'Objectif de développement durable 5 — égalité des sexes et autonomisation de toutes les femmes et filles — nécessite une compréhension approfondie des structures sociales, juridiques et économiques qui influencent la vie des femmes. L'Objectif 5 comprend plusieurs objectifs clés, allant de l'élimination de la violence et des pratiques nuisibles à la promotion de la participation égale au leadership et de l'accès aux ressources :

OBJECTIF 5.1

Mettre fin à toutes les formes de discrimination envers toutes les femmes et filles partout.

OBJECTIF 5.2

Éliminer toutes les formes de violence contre toutes les femmes et filles dans les sphères publique et privée.

OBJECTIF 5.3

Éliminer les pratiques nuisibles, y compris le mariage des enfants et la mutilation génitale féminine.

OBJECTIF 5.4

Reconnaître et valoriser les soins non rémunérés et le travail domestique.

OBJECTIF 5.5

Assurer la pleine participation des femmes et l'égalité des chances dans le leadership.

OBJECTIF 5.6

Garantir un accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs.

OBJECTIF 5.A

Lois de réforme visant à garantir les droits des femmes aux ressources économiques et à la propriété.

OBJECTIF 5.B

Promouvoir l'autonomisation des femmes grâce à la technologie.

OBJECTIF 5.C

Renforcer les politiques et la législation pour l'égalité des sexes.

Quatorze indicateurs spécifiques au genre sont utilisés pour mesurer les progrès dans le cadre de l'Objectif 5, offrant un cadre multidimensionnel pour évaluer les domaines critiques d'inégalités. Ces indicateurs couvrent les protections juridiques, l'exposition à la violence (y compris la violence entre partenaires intimes et non), les pratiques nuisibles telles que le mariage des enfants et l'excision, ainsi que la répartition des soins non rémunérés. Ils suivent également la participation politique et économique des femmes, l'autonomie décisionnelle en santé reproductive, l'accès aux droits fonciers et aux outils numériques, ainsi que le degré de sensibilité du financement public au genre.

Ensemble, ces indicateurs forment une base solide de preuves pour suivre les progrès, identifier les lacunes persistantes et orienter les actions politiques. Dans ce rapport, l'analyse se concentrera sur les indicateurs pour lesquels des données fiables et désagrégées par genre sont disponibles en Mauritanie, à savoir les indicateurs et sous-indicateurs sous les cibles 5.5, 5.a et 5.c.

5.1 Indicateur 5.5.1 Proportion de sièges détenus par des femmes dans (a) les parlements nationaux et (b) les gouvernements locaux

A) REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES PARLEMENTS NATIONAUX

Sur la période la plus récente (2020–2024), 20,9 % des sièges parlementaires en Mauritanie étaient détenus par des femmes, ce qui place le pays au-dessus de la moyenne régionale ouest-africaine de 11,4 %. Bien que ce chiffre reflète une présence relativement plus forte des femmes au sein du parlement national comparé à une grande partie de la région, il reste nettement inférieur aux objectifs internationaux de parité entre les sexes en matière de représentation politique, tels que le seuil de 30 % fixé par la Plateforme d'action de Pékin.

Figure 16 : *Proportion de sièges détenus par des femmes dans les parlements nationaux (% du nombre total de sièges)*

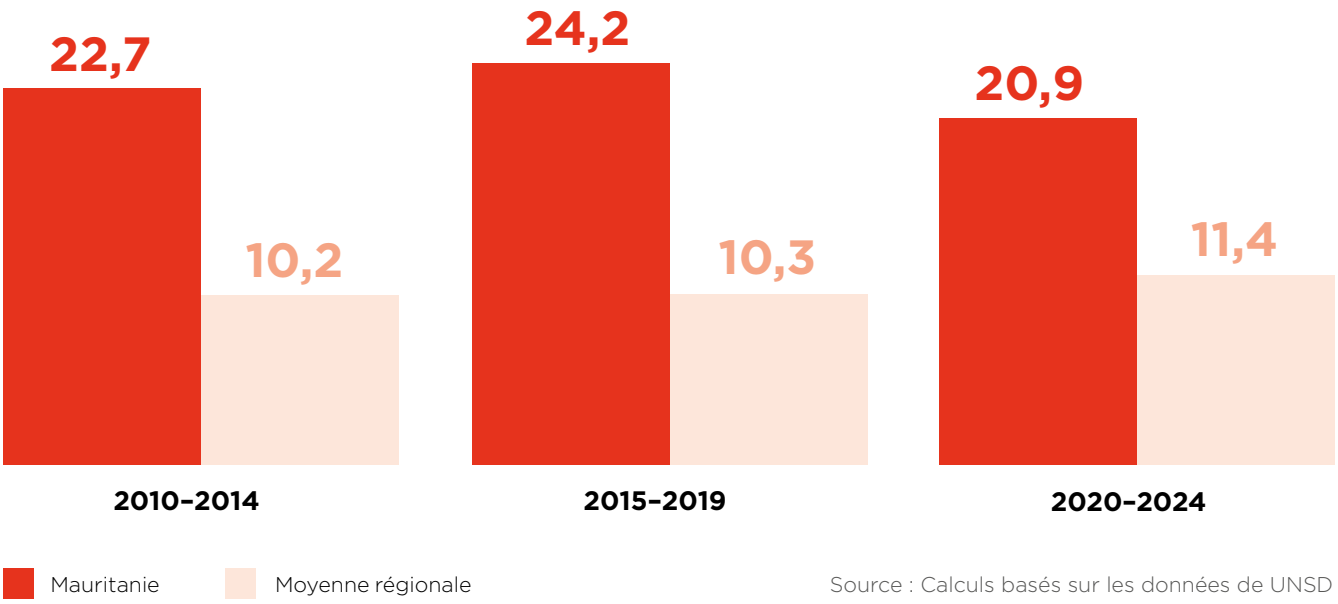

Source : Calculs basés sur les données de UNSD

En regardant la tendance, la performance de la Mauritanie a fluctué au cours de la dernière décennie. La représentation des femmes est passée de 22,7 % en 2010–2014 à 24,2 % en 2015–2019, avant de diminuer à 20,9 % en 2020–2024. Cette récente diminution, bien que modeste, met en lumière la fragilité du progrès en l'absence d'une volonté politique soutenue et de mécanismes institutionnels tels que les quotas de genre ou les sièges réservés. En revanche, la tendance régionale montre une progression lente mais régulière, la moyenne passant de 10,2 % à 11,4 % sur la même période.

Pour maintenir et s'appuyer sur les acquis antérieurs, la Mauritanie devra renforcer les mesures favorisant la participation politique des femmes, notamment des programmes de renforcement des capacités pour les candidates féminines, des cadres juridiques favorables à la parité, et des campagnes de sensibilisation publique visant à modifier les perceptions socioculturelles. Sans de telles actions, la représentation risque de stagner ou de décliner davantage, limitant l'influence des femmes dans les processus décisionnels nationaux.

B) REPRÉSENTATION DES FEMMES DANS LES GOUVERNEMENTS LOCAUX

En Mauritanie,

31,4 %

des sièges élus dans les instances délibératives de gouvernement local sont détenus par des femmes

x2

soit plus du double de la moyenne régionale ouest-africaine **de 13 %**.

Cela place la Mauritanie **parmi les meilleurs acteurs de la région** en termes de représentation des femmes au niveau local. Un tel niveau d'inclusion suggère que les structures politiques locales dans le pays sont relativement plus sensibles au genre, offrant ainsi de meilleures opportunités aux femmes de participer aux processus décisionnels au sein de leurs communautés.

Cette représentation relativement élevée peut refléter l'impact positif des cadres nationaux ou des pratiques politiques qui favorisent les candidatures des femmes au niveau local. Cependant, garantir que cette participation se traduise par une influence significative nécessite un investissement continu dans la formation au leadership, le mentorat politique et des mécanismes de soutien institutionnel permettant aux femmes de jouer des rôles actifs et efficaces dans la gouvernance locale. Ces efforts sont essentiels pour renforcer la prise de décision inclusive et faire progresser l'égalité des genres, comme l'énonce l'Objectif de développement durable 5.

5.2 Indicateur 5.a.2 Proportion de pays où le cadre juridique (y compris le droit coutumier) garantit l'égalité des droits des femmes à la propriété et/ou au contrôle foncier

En Mauritanie, le cadre juridique garantissant l'égalité des droits des femmes à la propriété et au contrôle des terres est **extrêmement limité.**

Avec un score de 1

sur une échelle de 6 points,

indiquant l'absence de preuve de garanties juridiques adéquates.

Cela place le pays bien en dessous de la moyenne régionale ouest-africaine de **2,87** et met en lumière un écart significatif dans les protections juridiques des droits fonciers des femmes.

Une base juridique aussi faible rend les femmes très vulnérables à la dépossession des terres, à l'exclusion de l'héritage et à la marginalisation dans les processus décisionnels liés à la propriété — en particulier dans les zones rurales où le droit coutumier prédomine. Étant donné qu'une grande proportion de femmes mauritaniennes travaillent dans l'agriculture, le manque de reconnaissance légale et d'application aggrave leur insécurité économique et limite leur autonomie.

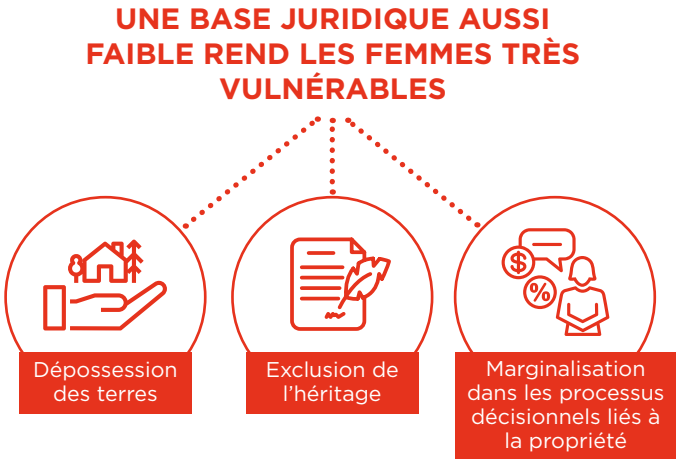

Pour relever ces défis, il est crucial que la Mauritanie entreprenne des réformes juridiques globales qui reconnaissent explicitement les droits des femmes à posséder, hériter et contrôler les terres. Ces réformes doivent être accompagnées de campagnes de sensibilisation du public, de renforcement des capacités des autorités locales et de l'harmonisation du droit statutaire et coutumier afin d'assurer une mise en œuvre efficace et équitable sur le terrain.

Objectif 16. Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour un développement durable, offrir un accès à la justice pour tous et construire des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux

L'Objectif de développement durable (ODD) 16 vise à promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives, à garantir l'accès à la justice pour tous, et à construire des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux. L'objectif reconnaît que la paix, la justice et des institutions solides sont fondamentales pour un développement durable. Les indicateurs désagrégés par genre sont essentiels pour suivre les progrès, car ils mettent en lumière les différences dans la manière dont les hommes et les femmes vivent la violence, la justice et la participation à la vie publique. L'ODD 16 comprend sept indicateurs spécifiques au genre, qui couvrent des questions cruciales telles que la proportion de femmes et de filles soumises à des violences physiques, sexuelles ou psychologiques, le nombre de victimes de la traite des êtres humains réparties par sexe, la proportion de détenus non condamnés et la représentation des femmes dans les institutions publiques.

Ces indicateurs sont intégrés à travers les objectifs clés de l'ODD 16, notamment :

OBJECTIF 16.1

Réduire significativement toutes les formes de violence et les taux de mortalité associés partout.

OBJECTIF 16.2

Mettre fin aux abus, à l'exploitation, à la traite et à toutes les formes de violence et de torture envers les enfants.

OBJECTIF 16.7

Garantir une prise de décision réactive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux.

OBJECTIF 16.B

Promouvoir et faire respecter des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable.

Cependant, dans le cas de la Mauritanie, la disponibilité des données est limitée. Parmi les indicateurs spécifiques au genre dans l'ODD 16, seuls ceux associés à la cible 16.7 sont disponibles dans la base de données actuelle. En conséquence, l'analyse contenue dans ce rapport se concentrera uniquement sur ces deux objectifs afin d'évaluer la situation des femmes et des filles dans le cadre plus large de la paix, de la justice et de l'inclusion.

6.1 Indicateur 16.7.1 Proportions des postes dans les institutions publiques nationales et locales

A) AU PARLEMENT

Sur la période la plus récente (2020–2024), la Mauritanie a enregistré un ratio de 0,41 pour les femmes députées par rapport à leur part dans la population nationale. Cela signifie que la représentation des femmes au sein de la législature nationale équivaut à 41 % de ce qui serait attendu si elles étaient représentées proportionnellement à leur part de la population. Bien que cela reflète encore un écart entre les sexes, la Mauritanie obtient des résultats nettement supérieurs à la moyenne régionale ouest-africaine de 0,24, indiquant une inclusion relativement plus forte des femmes dans les processus législatifs nationaux.

Figure 17 : Ratio pour les femmes députées, chambre basse ou monocamérale, 2020-2024

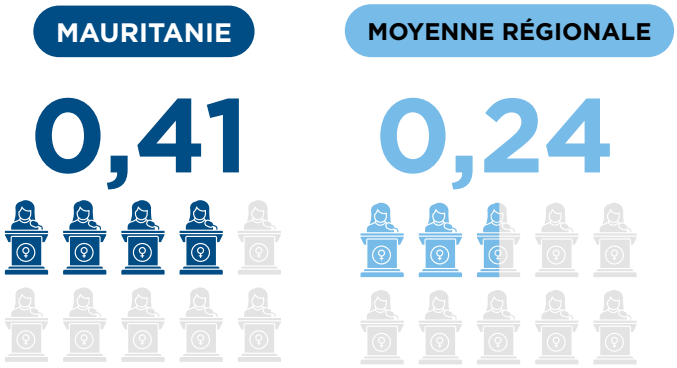

Source: Calculs basés sur les données de UNSD

Malgré cette performance supérieure à la moyenne, la Mauritanie n'a pas encore atteint la représentation proportionnelle des femmes, ce qui souligne la nécessité persistante de relever **des obstacles tels que :**

- les pratiques de sélection des partis politiques
- les attitudes sociétales
- l'accès limité aux ressources de campagne.

Pour atteindre la parité totale, le pays pourrait bénéficier du renforcement des quotas de genre, d'un soutien accru au leadership politique féminin et de la création d'environnements politiques plus inclusifs. Ces efforts sont essentiels, non seulement pour atteindre les objectifs de l'ODD 16 en matière d'institutions inclusives, mais aussi pour garantir que la voix des femmes soit significativement représentée dans la prise de décision nationale.

B) DANS LA FONCTION PUBLIQUE

En Mauritanie, la proportion de femmes occupant des postes dans la fonction publique par rapport à leur part dans la population nationale est de 0,47, plaçant le pays juste au-dessus de la moyenne régionale ouest-africaine de 0,46. Cela suggère que, bien que les femmes restent sous-représentées dans l'administration publique, la Mauritanie est proche du seuil régional en matière d'inclusion de genre au sein de la fonction publique.

Figure 18 : Proportions des postes dans la fonction publique comparées aux répartitions nationales, 2015-2019

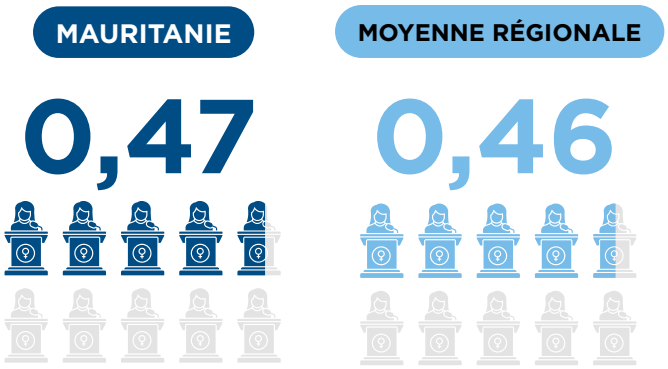

Source: Calculs basés sur les données de UNSD

Cependant, un ratio inférieur à 1 indique toujours une représentation inégale, ce qui signifie que les femmes ne sont pas encore employées dans la fonction publique en proportion de leur population concernée. Cette sous-représentation peut être due à une combinaison **de barrières structurelles, notamment :**

- un accès limité au développement du leadership
- des biais de genre dans le recrutement et la promotion
- ainsi qu'un manque de politiques adaptées soutenant la progression de carrière des femmes dans le secteur public.

Pour relever ces défis, la Mauritanie bénéficierait de la mise en place de politiques ciblées telles que des mesures de parité entre les sexes dans le recrutement, des programmes de formation et de mentorat au leadership, ainsi que des réformes institutionnelles visant à favoriser des milieux de travail inclusifs et sensibles au genre. Garantir que les femmes bénéficient d'égalité des chances dans l'administration publique est essentiel non seulement pour faire progresser l'égalité des sexes, mais aussi pour renforcer l'efficacité et la représentativité des institutions publiques.

Pour relever ces défis, la Mauritanie bénéficierait de la mise en place de politiques ciblées telles que

- mesures de parité entre les sexes dans le recrutement
- programmes de formation et de mentorat au leadership
- réformes institutionnelles visant à favoriser des milieux de travail inclusifs et sensibles au genre

Conclusion

Conclusions substantielles

Ce rapport national révèle un tableau complexe de l'égalité des sexes en Mauritanie.

D'une part, le pays se comporte relativement bien dans des domaines tels que la représentation des femmes dans la gouvernance locale — où il se classe parmi les leaders régionaux — et dans l'éducation, en particulier au niveau moyen, où la parité entre les sexes est presque atteinte. La Mauritanie affiche également un taux de mortalité maternelle inférieur à la moyenne et l'un des taux d'infection par le VIH les plus bas parmi les femmes de la région. Ces réalisations suggèrent que des investissements ciblés et des interventions politiques peuvent produire des résultats concrets, même dans des environnements à ressources limitées.

Cependant, des défis cruciaux persistent. Les disparités entre les sexes restent profondément enracinées dans des domaines tels que la satisfaction en planification familiale, la grossesse adolescente et la propriété foncière sécurisée — tant en termes de documentation légale que de sécurité perçue de la tenue. L'autonomie économique des femmes est également compromise par des protections juridiques faibles pour les droits fonciers et une faible participation aux niveaux supérieurs d'éducation et de formation. Malgré quelques améliorations dans la représentation politique, la parité entre les sexes reste lointaine, notamment dans l'enseignement secondaire et les postes de direction. Ces résultats soulignent la nécessité d'efforts soutenus et multisectoriels pour éliminer les obstacles structurels à l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles dans tous les domaines de la vie.

Disponibilité des données et écarts

L'analyse est limitée par la faiblesse majeure du niveau de disponibilité des données. Sur les 54 indicateurs ODD identifiés comme potentiellement pertinents sur le plan de genre, **21 étaient complètement absents** de la base de données des ODD de la Mauritanie. Parmi les 33 indicateurs disponibles, **seulement 56 % incluaient des données désagrégées par genre**.

Ces lacunes persistantes dans les données entravent non seulement un suivi complet de l'égalité des sexes, mais freinent aussi l'élaboration de politiques fondées sur des preuves. Sans données opportunes, désagrégées et de haute qualité, il est difficile d'évaluer les progrès, d'identifier les groupes vulnérables et de concevoir des interventions efficaces. Pour renforcer la responsabilité et accélérer les progrès vers les ODD, la Mauritanie doit investir dans les statistiques de genre — par une meilleure collecte de données, une coordination institutionnelle renforcée et l'intégration des indicateurs de genre dans les systèmes statistiques nationaux. Une infrastructure solide de données sur le genre est essentielle pour rendre les femmes et les filles pleinement visibles dans l'agenda national de développement.

AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

ONU
FEMMES

LES FEMMES
COMPTENT